



Claude Chiasson

## Que faire de vos actions de Nortel Networks?

Le cours de son action a dévalé la pente à une vitesse folle, de 125 \$ à moins de 30 \$ en neuf mois à peine. Une chute de 75 % de sa valeur marchande. On ne parle pas ici d'une petite entreprise en démarrage. Non, il s'agit ici de l'action de Nortel Networks, le fleuron canadien des grandes firmes à forte croissance, le chef de file incontesté d'Internet optique de par le monde.

Pendant deux ans, jusqu'au printemps 2000, le secteur de la haute technologie a été le théâtre d'une des pires surenchères de l'histoire des marchés financiers. Une fièvre spéculative telle que les titres de plusieurs entreprises du secteur se sont échangés à 10, 20, 100, voire 1000 fois et plus, non pas les profits, mais bien les ventes annuelles. Imaginez. Il fut un temps pas si lointain où un titre acheté à 25 fois les profits (soit à près de deux fois les ventes annuelles) était chèrement payé.

L'engouement débridé des investisseurs pour ces sociétés a poussé la capitalisation boursière (c'est le cours de l'action multiplié par le nombre d'actions en circulation) de Nortel carrément dans la stratosphère. A telle enseigne qu'à elle seule, la valeur boursière de Nortel a représenté pendant une bonne partie de l'année 2000, 30 % et plus de l'indice TSE 300.

Stephen Jarislowsky, l'illustre gestionnaire de portefeuille et président de Jarislowsky Fraser & Co., avait dit au début de 2000 à ce propos: «Comme si Nortel allait seule générer plus de 30 % des bénéfices de toutes les sociétés canadiennes. Une chose parfaitement ridicule.»

Du strict point de vue de l'évaluation financière, Nortel n'offre pas un profil parfaitement impeccable. Bien sûr, il s'agit d'une société à forte croissance. Juste en 2000, ses ventes annuelles ont bondi de 42 %, passant de 21 milliards de dollars américains en 1999 à 30,3 milliards de dollars américains. Sauf que cette donnée ne dit pas tout. Nortel Networks a multiplié au fil des ans le nombre d'acquisitions payées par l'émission de centaines de millions d'actions de son Trésor. Ces émissions ont eu un effet de dilution sur le bénéfice par action et sur les ventes annuelles par action. C'est ainsi que, même si les ventes annuelles ont bondi de 42 % en 2000, les ventes annuelles par action ont, elles, progressé de 24 % qui est à mon sens le taux de croissance véritable de l'entreprise.

Avec des ventes annuelles par action de 9,39 \$ US (14,44 \$ cdn), un taux de fonds autogénérés par dollar de vente de 7,6 % (0,72 \$ US ou 1,11 \$ cdn par action) et un rendement de l'investissement de 9,9 %, la performance financière de Nortel n'a rien d'exceptionnel. A titre de comparaison, il y a des sociétés au Canada qui génèrent des ventes annuelles par action de 20 \$ et plus, des ventes de surcroît plus rentables alors que 15 % à 30 % de celles-ci constituent des fonds autogénérés. On n'a pas à chercher loin. Plusieurs compagnies de téléphone montrent des ratios de rentabilité supérieurs à ceux de Nortel, leur principal fournisseur.

Par contre, et c'est là tout à son crédit, Nortel atteint ses taux de croissance et de rentabilité avec une dette totale correspondant à peine à 7,2 % de sa capitalisation financière. Très faible taux d'endettement et forte croissance expliquent pourquoi son action s'échange à des multiples cours-bénéfices, cours-valeur comptable, cours-ventes annuelles et cours-fonds autogénérés élevés. Mais, de là à ce qu'elle s'échange avant la débâcle des titres de haute technologie à 10 fois les ventes et à 100 fois les profits, il y a une marge.

Maintenant que la bulle spéculative Internet a éclaté, l'action de Nortel, à moins de 30 \$, s'échange à des ratios beaucoup plus convenables de 26 fois les fonds autogénérés, trois fois les ventes et moins de trois fois sa valeur comptable. Ces ratios sont somme toute en ligne avec un taux de croissance annuel de 25 %. Le hic: les taux de croissance attendus en 2001 sont bien inférieurs à cela: 15 % pour les ventes et 10 % pour les profits. Voilà pour le volet pur de l'évaluation financière.

### Une cible d'acquisition de choix

Il reste un autre volet à considérer et non le moindre: celui de la relativité. Et, dans le contexte actuel de la globalisation des marchés, il est primordial. Lorsque Nortel s'échangeait sur la base d'une capitalisation boursière de 270 milliards de dollars américains, elle était relativement bien protégée contre toute tentative d'acquisition. Les géants de ce monde tel que Nokia et Ericsson ne pouvaient même pas considérer une tentative de prise de contrôle sur Nortel. Ce n'est plus le cas maintenant que la capitalisation boursière de Nortel a fondu à près de 59 milliards de dollars américains. En fait, sa capitalisation boursière a chuté plus rapidement que celle des autres grandes firmes du secteur. Au cours actuel de son action, Nortel devient un cible d'acquisition de choix.

Conclusion: ceux qui possèdent des actions de Nortel dans leur portefeuille devraient les conserver. S'ils en ont trop, ils devraient attendre un moment plus propice pour réduire leur position. Quant à ceux qui voudraient investir dans le secteur des nouvelles technologies, ils ont un net avantage à le faire par le truchement des actions de Nortel plutôt que par celle de toute autre firme du secteur.

Les lecteurs qui veulent poser des questions à notre chroniqueur peuvent lui écrire à l'adresse suivante:

claudechiasson@globetrotter.net

On peut retrouver la chronique de M. Chiasson sur le site www.globetrotter.net

## Chrysler passe au régime minceur

La maison mère, DaimlerChrysler, confirme son intention de supprimer 26 000 emplois dans un plan de restructuration de 3,9 milliards US

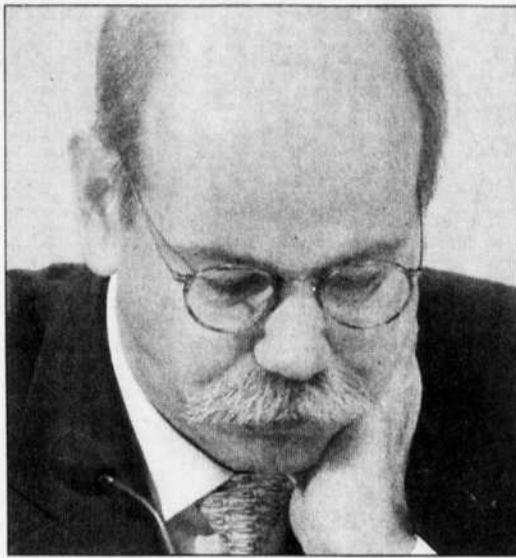
ASSOCIATED PRESS  
PRESSE CANADIENNE

Stuttgart — Confirmant ses intentions de supprimer 26 000 emplois d'ici à 2003, le constructeur automobile DaimlerChrysler a présenté hier un plan de restructuration qui lui coûtera 3,9 milliards US et devrait permettre, selon lui, un retour à l'équilibre rapide de sa division nord-américaine Chrysler.

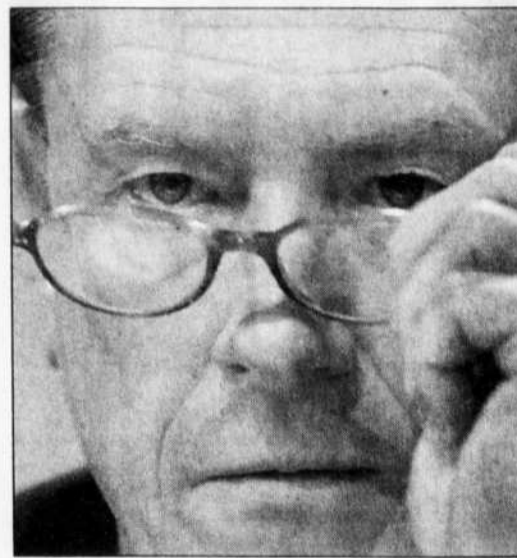
DaimlerChrysler a du même coup fait part d'une perte d'exploitation de 269 millions US lors du dernier trimestre de l'exercice. Cette première perte trimestrielle depuis la fusion, en 1998, de Chrysler et de Daimler-Benz est attribuable à la détérioration des résultats de Chrysler. La perte de cette division pour le trimestre a atteint 1,3 milliard US, soit plus du double que les 512 millions du troisième trimestre. «La situation aux États-Unis s'est détériorée de façon dramatique», a déclaré le chef de la direction de DaimlerChrysler, Jürgen Schremp, soumis à la pression d'actionnaires mécontents qui ont intenté des poursuites et réclament sa démission. «En plus, il y avait des problèmes internes, auxquels nous devons maintenant trouver des solutions. Nous n'avons rien à cacher.»

La direction de DaimlerChrysler prévoit une perte d'exploitation de 2 à 2,5 milliards US pour sa division nord-américaine au cours du présent exercice. Un retour à l'équilibre est envisagé en 2002 et des bénéfices en 2003. Des 26 000 emplois qui seront supprimés, 3000 le seront au Canada. La direction compte fermer six usines d'ici à 2003.

Lors d'un appel-conférence depuis Auburn Hills, au Michigan, le président de Chrysler, Dieter Zetsche, a tenu des propos peu rassurants pour les travailleurs de l'usine de Windsor, en Ontario. Cette usine qui assemble des fourgonnettes fait l'objet de rumeurs de fermeture. M. Zetsche a indiqué que 800 emplois seraient



Le président du conseil de DaimlerChrysler AG Jürgen Schremp (à droite) a donné hier une conférence de presse en banlieue de Stuttgart; au Michigan, le p.-d.g. de la division Chrysler, Dieter Zetsche, n'avait pas de bonnes nouvelles à relayer.



REUTERS

supprimés à Windsor à compter du 1<sup>er</sup> juillet, alors que Chrysler y éliminera un quart de travail. Si aucun nouveau modèle n'est confié à cette usine, 800 autres travailleurs perdront leur emploi d'ici janvier 2003.

Le plan de redressement proposé hier prévoit également le renouvellement des deux tiers des modèles de Chrysler d'ici 2003, dont le lancement de cette année de la nouvelle Jeep Liberty ainsi que de la nouvelle version

de la camionnette Dodge Ram. Chrysler travaillera aussi plus étroitement avec Mercedes-Benz et Mitsubishi pour réaliser des économies d'échelle, grâce notamment à des plateformes de production communes avec Mitsubishi. Le constructeur Mitsubishi, dont Daimler possède 34 % du capital, a d'ailleurs annoncé hier 9500 suppressions d'emplois au Japon d'ici 2003, dans le cadre d'un plan devant réduire les effectifs de 14 % et les coûts de 15 %.

## Les étapes du «redressement»

Voici le calendrier des principales mesures de restructuration entreprises par le constructeur germano-américain DaimlerChrysler pour redresser les comptes déficitaires de sa filiale américaine Chrysler et de son partenaire japonais Mitsubishi Motors. Le coût «du plan de redressement» Chrysler devrait être de trois milliards d'euros (4,2 milliards de dollars canadiens) au premier trimestre de cette année, plus éventuellement un milliard d'euros supplémentaire (1,4 milliard \$) au cours des prochaines années. DaimlerChrysler dépensera 400 millions d'euros (560 millions \$) dans la restructuration de Mitsubishi Motors dont le groupe germano-américain détient 34 %. Le constructeur compte en tout tirer 15,7 milliards d'euros (22 milliards de dollars) de bénéfices de son plan de restructuration de Chrysler d'ici à 2003. (AFP)

### Chrysler

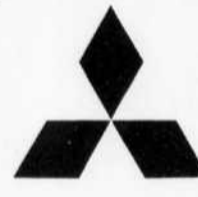
- D'ici à la mi-2001
- réduction de 12 000 postes chez Chrysler
- lancement de la Jeep Liberty
- D'ici à la fin de l'année
- suppression de 19 300 postes chez Chrysler
- réduction de plus de 5 % des prix des fournisseurs
- réduction des capacités de production, suppression de créneaux horaires et réduction de la vitesse de la chaîne de production. Fermeture du site de Toluca (Mexique).
- Lancement de la nouvelle Dodge Ram à l'automne.
- D'ici à la fin de l'année 2002
- lancement de la nouvelle Dodge Viper.
- nouvelle réduction des coûts de production et suppression de 4200 nouveaux postes.
- D'ici la fin de l'année 2003
- réduction de 15 % des prix des fournisseurs par rapport au niveau de 2000.
- lancement de la nouvelle Dodge Durango et d'un pick-up mi-lourd.
- 26 000 emplois ont été supprimés au total chez Chrysler, soit 20 % des



- effectifs, et six sites de production fermés.
- À partir de 2004
- projet de voiture commune de Mitsubishi et Smart, la Z-Car, petit véhicule à quatre places.
- équipement de transmissions automatiques de marque Mercedes dans des voitures Chrysler.
- Sans date précise, mais pas avant 2001
- création d'un «comité automobile exécutif» pour mieux coordonner ses principales marques, la prestigieuse Mercedes, et les déficitaires Chrysler et Mitsubishi.
- utilisation de plates-formes (éléments de base communs à plusieurs modèles) communes pour Chrysler/Mitsubishi. Les modèles Neon, Sebring et Stratus de Chrysler partageront leurs plates-formes avec des modèles de Mitsubishi. Réduction prévue de moitié à moyen/long terme du nombre actuel (29) de plates-formes DaimlerChrysler et Mitsubishi.

### Mitsubishi

- suppression de 9500 postes sur un total de 65 000, soit 14 % des effectifs avant mars 2004.
- fermeture envisagée de l'une de ses quatre usines, probablement celle d'Oe, près de Nagoya, et diminution des capacités de production d'au moins 20 %.
- réduction de 15 % des coûts d'achats d'ici à 2003.
- initiative «qualité et crédibilité» après un scandale à l'été 2000 du fait de défauts mécaniques dissimulés pendant plusieurs années par la direction de l'entreprise japonaise.
- réduction de moitié du nombre de plates-formes, de 12 à 6 a priori. Cet objectif pourra être légèrement modifié en fonction des accords de plate-forme commune à venir avec Chrysler.
- arrêt de la production de deux modèles trop coûteux, Proudia et Dignity.
- pour les ventes, révision du réseau de distribution au Japon et à l'étranger (dans 170 pays) notamment en Europe.
- Le plan concernant Mitsubishi, qui aura un coût total de 100 à 150 milliards de yens (1 à 1,5 milliard de dollars canadiens), est une première mouture. Son texte définitif sera rendu public fin mars.



### Charges sociales

## Les travailleurs à pourboire dénoncent les ponctions sur leur salaire

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Les travailleurs à pourboire dénoncent vertement cette pratique, de plus en plus répandue chez certains restaurateurs, consistant à effectuer des ponctions sur leur salaire dans le but de couvrir les charges sociales de l'employeur. Ces prélèvements s'effectuent même si l'employeur bénéficie, désormais pour une période indéfinie, d'un crédit d'impôt remboursable à l'égard de ces charges. Les yeux de ces travailleurs sont tournés vers la Commission des normes du travail.

Un porte-parole de la Commission des normes n'avait pas rappelé *Le Devoir* hier. Dans un article du *Journal de Montréal* publié dimanche, il est fait mention d'une soixantaine de cas, pour congédiement ou non-remise du pourboire, qui font l'objet d'une enquête par la Commission. Mais le vice-président de l'Association des travailleurs et des travailleuses de la restauration et de l'hôtellerie du Québec (ATTRHQ), André Morin, parle de nombreuses plaintes rejetées verbalement par la Commission. Cette dernière s'en remet à la présentation officielle de cette ponction, placée sous le vocable de «redistribution des pourboires», pour ne pas intervenir, a soutenu M. Morin.

Or, insiste le vice-président de l'Association, lettres de restaurateurs à l'appui, «l'on parle, ici, de ponctions salariales. C'est illégal. Des employeurs affirment ouvertement que ces prélèvements visent à couvrir les charges sociales sur les pourboires assumées par eux. Certains vont même jusqu'à menacer les employés de congédiement». Ces prélèvements peuvent osciller entre 2 et 5,5 % des ventes des travailleurs, ce que ces ventes aient donné lieu ou non à un pourboire.

L'Association disposerait d'une liste de quelque 140 restaurants où cette pratique serait en vigueur. «Les restaurateurs pigent dans les poches des travailleurs, qui ont déjà leurs propres charges à couvrir. Ces travailleurs, des

faibles salariés pour la plupart, paient ainsi leur part et celle de l'employeur alors que ce dernier reçoit, par surcroît, des crédits d'impôt», a renchéri M. Morin. Ces crédits d'impôt ont été introduits dans le cadre de cette politique fiscale sur les pourboires, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998. D'une durée de trois ans, ces crédits visaient à dédommager les restaurateurs pour la charge supplémentaire qu'ils devaient supporter à l'égard de la déclaration des pourboires. Ces crédits ont été prorogés pour une période indéfinie le 29 juin 2000.

«Indéfini ne veut pas dire permanent, a pris soin d'ajouter Mario Albert, directeur général, Prévision et analyse des revenus budgétaires au ministère des Finances. Ces crédits sont évalués à la lumière de la situation de l'industrie.» M. Albert rappelle, toutefois, que la rentabilité dans l'industrie québécoise de la restauration demeure peu florissante. «Les marges bénéficiaires sont très faibles.»

Le problème soulevé par M. Morin a été reconnu, tant au ministère des Finances que chez les patrons de la restauration. «Effectivement, il y a un problème. Les employeurs le reconnaissent. Des choses vont devoir être faites.» Mais Mario Albert insiste: si des restaurateurs prétendent qu'ils ont besoin de ces prélèvements pour financer certaines charges qu'ils supportent relativement aux pourboires, «dans les faits, cela ne tient pas. Avec les crédits d'impôt reçus, ils ne peuvent pas prétendre cela. Le crédit est total quant aux charges.»

### Mackenzie

## La Caisse de dépôt jingle encore avec ses options

HÉLÈNE BARIL  
LE DEVOIR

La Caisse de dépôt et son partenaire AIC n'ont pas encore renoncé à bonifier leur offre d'achat pour la firme de fonds communs de placement Mackenzie, dont la direction a accepté une proposition concurrente provenant du groupe Investors, filiale de Power Corporation.

Aucune décision n'a encore été prise, a fait savoir hier la porte-parole de la caisse, Suzanne Brochu. La Caisse et son partenaire AIC, qui sont déjà actionnaires de Mackenzie, peuvent décider de faire une offre supérieure à celle d'Investors, de déposer les actions de Mackenzie qu'ils détiennent dans le cadre de l'offre d'Investors, ou encore de conserver leurs actions.

Dans la circulaire postée hier aux actionnaires de Mackenzie, le conseil d'administration de la compagnie recommande d'accepter l'offre du groupe Investors.

«C'est une offre très intéressante pour nos actionnaires», a commenté Jim Hunter, le président et chef des opérations de Mackenzie. *L'alliance stratégique avec la famille Power Financière permettra à Mackenzie de maintenir son indépendance.*

La filiale de Power Corporation a offert 4,15 milliards pour Mackenzie, selon l'une ou l'autre des options suivantes: 30 \$ par action au comptant, 1,2 action du groupe Investors pour chaque action de Mackenzie ou une contrepartie en argent et en actions.

LE MARCHÉ BOURSIER

Table with columns: TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, PERM. VAR. for various stock indices and sectors.

Table with columns: TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, PERM. VAR. for various stock indices and sectors.

Table with columns: TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, PERM. VAR. for various stock indices and sectors.

Table with columns: TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, PERM. VAR. for various stock indices and sectors.

Table with columns: TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, PERM. VAR. for various stock indices and sectors.

Table with columns: TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, PERM. VAR. for various stock indices and sectors.

Table with columns: TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, PERM. VAR. for various stock indices and sectors.

Table with columns: TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, PERM. VAR. for various stock indices and sectors.

Table with columns: TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, PERM. VAR. for various stock indices and sectors.

Table with columns: TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, PERM. VAR. for various stock indices and sectors.

Table with columns: TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, PERM. VAR. for various stock indices and sectors.

Table with columns: TITRE, VOLUME, HAUT, BAS, PERM. VAR. for various stock indices and sectors.

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres A et B différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, A-action ordinaire sans droit de vote ou A droit de vote subalterne; P ou actions assorties à des règlements spéciaux; W ou actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; U= unité de capital-action; V= dividende variable; W ou W= bon de souscription (warrant); Z= lot binaire.

LES COTES TORONTO NEW YORK

1\$ CANADIEN à New York 65,40¢ US +0,35 265,80 \$ US +4,90

LES DEVISES

Table of exchange rates for various currencies including African, Asian, and European currencies.

COUP D'ŒIL

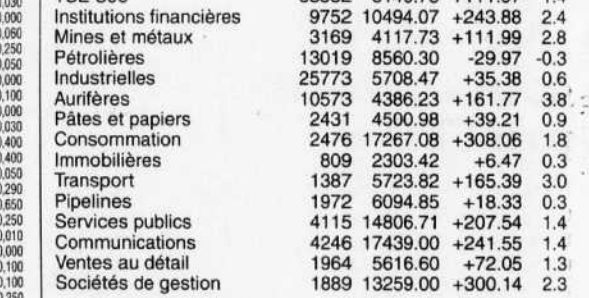


Table of market indices including TSE 35, TSE 100, TSE 200, and TSE 300 with their respective values and changes.

La Bourse de Toronto

Table of market indices including TSE 35, TSE 100, TSE 200, and TSE 300 with their respective values and changes.

Le Marché Américain

Table of market indices including 30 Industrielles, 20 Transports, 15 Services publics, and 65 Dow Jones Composites.

Les plus actifs de Toronto

Table of market indices including COMPAGNIES, VOLUME, HAUT, BAS, PERM. VAR. for various active stocks.

Les plus actifs du Canadian Venture

Table of market indices including COMPAGNIES, VOLUME, HAUT, BAS, PERM. VAR. for various active stocks.

Decision+ advertisement with logo and contact information.

Decision+ advertisement with logo and contact information.

Decision+ advertisement with logo and contact information.

Decision+ advertisement with logo and contact information.

Decision+ advertisement with logo and contact information.

## ÉCONOMIE

# Travis Engen succède à Jacques Bougie à la direction d'Alcan

Le principal défi de l'actuel président d'ITT Industries sera de mener à bien l'intégration d'Algroup

PRESSE CANADIENNE

Le conseil d'administration d'Alcan a trouvé le successeur à Jacques Bougie comme président et chef de la direction. Il s'agit de Travis Engen, actuel président du conseil et chef de la direction d'ITT Industries, qui entrera en fonction le 12 mars, à peine deux mois après que M. Bougie eut annoncé sa démission.

M. Engen, né en Californie en 1944, était déjà membre du conseil d'administration d'Alcan, depuis 1996, ainsi que membre du comité de recherche pour trouver le successeur de M. Bougie. «M. Travis Engen est un dirigeant d'entreprise reconnu internationalement», a déclaré par voie de communiqué, hier, le président du conseil d'Alcan, John

Evans. M. Engen a intégré ITT en 1985 à titre de président-directeur général de la division ITT Avionics. En juin 1995, il est devenu le premier chef de la direction d'ITT Industries après que le groupe se fut scindé en trois sociétés distinctes inscrites en bourse. ITT Industries a son siège social à White Plains, près de New York. Cette société industrielle et d'ingénierie a réalisé des ventes de 4,6 milliards US en 1999 et elle compte 38 000 employés.

«Il a acquis une profonde compréhension des activités mondiales d'Alcan en tant que membre de son conseil d'administration», a dit M. Evans. Nous avons eu la chance de trouver le meilleur candidat en un temps record, et qui plus est, parmi nos rangs.»

Le principal défi de M. Engel

sera de mener à bien l'intégration d'Algroup, la multinationale suisse spécialisée dans les produits d'emballage en aluminium, acquise par Alcan l'année dernière au coût de six milliards. Un porte-parole d'Alcan a indiqué que M. Engen demeurerait un résident américain. Il partagera son temps entre les bureaux d'Alcan à New York et le siège social à Montréal.

M. Bougie avait causé une surprise, le 10 janvier, en annonçant son départ pour des raisons personnelles. Quelques jours plus tard, il avait dit agir ainsi pour des raisons de santé, s'estimant au bord de l'épuisement professionnel. «Au cours des 10 dernières années, j'ai donné le maximum que je pouvais donner», avait dit M. Bougie lors d'un entretien avec des journalistes.

Il avait raconté que la vie de chef de la direction d'Alcan, deuxième producteur mondial d'aluminium derrière Alcoa, n'était pas de tout repos. «Cela demande une présence intellectuelle d'au moins 12 à 14 heures par jour, très souvent sept jours sur sept, très souvent 52 semaines sur 52. Le fait que nous travaillions aux quatre coins du monde et que le chef de la direction doive se rendre dans les différentes régions fait en sorte qu'il est toujours sous l'effet des décalages horaires.»

Bill Blundell agit comme chef de la direction intérimaire chez Alcan depuis le 10 janvier. L'action d'Alcan s'est appréciée de plus de 4 % à la Bourse de New York, hier, pour clôturer à 37,57 \$ US, en hausse de 1,57 \$. À la Bourse de Toronto, le gain a été de 1,89 \$, à 57,39 \$.

# Paul Martin ne modifiera pas la formule des paiements de péréquation

PAR MICHAEL TUTTON  
PRESSE CANADIENNE

Halifax — Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'amender la formule actuelle de paiements de péréquation aux provinces pour satisfaire les provinces de l'Atlantique, a indiqué hier le ministre des Finances, Paul Martin.

M. Martin s'est entretenu hier, à Halifax, avec trois des quatre ministres des Finances des provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse).

L'entente actuelle de péréquation prendra fin en 2004, et il n'est pas question de la modifier d'ici là, a soutenu M.

Martin. «Je vous rappelle que la péréquation est l'un des seuls programmes fédéraux qui n'ont pas vu leur budget amputé par Ottawa en 1995. La péréquation est plus généreuse que jamais», a-t-il fait valoir.

Le ministre a rappelé à ses homologues qu'il ne serait pas juste pour les autres provinces d'accéder à leur demande. Il a expliqué qu'Ottawa ne pouvait pas, en toute justice, ignorer, dans le calcul des paiements de péréquation, les royalties perçues dans le secteur de l'énergie par Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse. «Si vous ne tenez pas compte de tous les revenus per-

çus, vous envoyez le message voulant que certaines provinces seront mieux traitées que d'autres. Et certaines provinces nous ont fait savoir que cela ne serait pas juste», a ajouté le ministre Martin.

Croulant sous une dette lourde à porter, les provinces de l'Atlantique voulaient faire pression sur le ministre fédéral des Finances afin qu'il accepte de délier les cordons de sa bourse au profit de la région grâce à des paiements de transfert plus généreux.

Visant à faire en sorte que tous les Canadiens aient un niveau de vie comparable, quelle que soit la région du pays qu'ils habitent, la péréquation agit comme Robin des bois: elle prend aux provinces riches pour redonner l'argent aux provinces plus pauvres.

Dans les provinces de l'Atlantique, les revenus par personne de nature fiscale dans les coffres du gouvernement sont bien plus élevés qu'en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario. Les provinces de l'Atlantique, qui tirent le quart de leur budget des paiements de péréquation, recevront cette année environ quatre milliards sous forme de paiements de péréquation de la part d'Ottawa.

Le ministre juge excessives les demandes des provinces de l'Atlantique

EN BREF

## L'Union Vie fait une acquisition

(Le Devoir) — L'Union-Vie, compagnie mutuelle d'assurance, a annoncé l'acquisition du portefeuille d'assurance-vie individuel de Promutuel Vie, une filiale du Groupe Promutuel. Cette transaction est assortie d'une entente relative à la distribution des produits de l'Union-Vie par les conseillers en sécurité financière œuvrant au sein du Groupe Promutuel. «Ainsi, cette transaction permettra au Groupe Promutuel d'enrichir son offre globale», composée d'une gamme de produits d'assurance et de services financiers, en distribuant à ses différentes clientèles les produits d'assurance-vie développés par l'Union-Vie», peut-on lire, dans le communiqué. Le portefeuille d'assurance vie individuelle de Promutuel transféré à l'Union-Vie totalise 37 000 polices.

## Financement de trois millions pour ClicNet

(Le Devoir) — Clic.net a reçu un appui financier global de 3,1 millions. Cette somme provient, d'une part, d'investissement Desjardins et du Fonds d'investissement Desjardins de Québec pour un montant de près de deux millions. À cela, s'ajoute un investissement privé de l'ordre de 1,2 million, piloté par le fondateur du groupe Information Jacques Topping. Fondée en 1994, Clic.net permet aujourd'hui aux PME de vendre leurs produits et services sur Internet, sans avoir à investir des sommes considérables en infrastructures technologiques et en logiciels.

## Westjet affiche un profit en hausse

(PC) — Le transporteur Westjet Airlines a réalisé un bénéfice net de 30,2 millions durant l'exercice 2000, en hausse marquée sur le profit de 15,8 millions dégagé en 1999. Ce concurrent d'Air Canada, dont le président Robert Milton admet qu'il grignote de la clientèle dans l'Ouest, a fait un chiffre d'affaires de 332,5 millions en 2000, contre 203,5 millions l'année précédente. Clive Beddoe, président de Westjet, a affirmé hier que l'état maussade de l'économie est un atout pour sa compagnie, parce que les voyageurs font plus attention aux prix du transport aérien. La compagnie, créée en 1996, exploite maintenant 23 bimoteurs Boeing 737; si ses coûts d'exploitation ont grimpé en 2000, c'est surtout à cause des prix du kérosène. Or, WestJet a pu se prémunir avec une entente à prix fixe, équivalant à 18,61 \$ US le baril de brut et couvrant les deux tiers de ses achats de carburant.

# Ventes records pour Bombardier Aéronautique

PRESSE CANADIENNE

La division aéronautique de Bombardier a livré le nombre record de 370 avions au cours de l'exercice qui a pris fin le 31 janvier, soit 27 % de plus que les 292 appareils de l'année précédente.

Cette performance est supérieure à l'objectif de 350 avions que s'était fixé Bombardier, ce qui représentait une augmentation de 20 % par rapport à l'exercice 1999.

Bombardier a dressé le bilan de l'année 2000 pour sa division aéronautique, hier, en attendant la publication des résultats financiers, le 15 mars prochain. La société devrait alors annoncer un bénéfice par action d'au moins 69 cents pour l'en-

semble de l'exercice, puisque dans le communiqué transmis hier, la direction se dit «à l'aise» avec cet objectif fixé par des analystes.

La hausse des livraisons au cours de l'exercice qui vient de prendre fin est principalement attribuable au secteur des avions régionaux, alors que 157 de ces appareils ont été livrés comparativement à 104 l'année précédente. Les livraisons de réacteurs régionaux de séries 100 et 200 ont atteint 103 unités, par rapport à 81 à l'exercice 1999-2000, et deux appareils à 70 places de la nouvelle série CRJ700 ont été livrés.

Le nombre de livraisons de turbopropulsés s'est établi à 52, par rapport à 23 un an plus tôt. Dans le sec-

teur des avions d'affaires, 203 appareils ont été livrés, en comparaison de 183 lors de l'exercice 1999.

Le carnet de commandes de Bombardier Aéronautique à la fin du dernier exercice totalisait 574 avions régionaux, en forte hausse par rapport aux 435 du 31 janvier 2000.

Pour l'exercice qui vient de débiter, Bombardier dit s'être fixé comme objectif d'accroître ses livraisons de 15 %. Cette croissance proviendra principalement de l'augmentation supplémentaire de la cadence de production pour les appareils CRJ à 50 places, ainsi que de la première année complète de livraisons du nouvel appareil à 70 places, le CRJ700.

# Maple Leaf voit son profit baisser mais se dit sur la bonne voie

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Maple Leaf Foods a vu son bénéfice net descendre à 36,8 millions en 2000, en forte baisse sur les 77,2 millions dégagés l'année précédente. Le chiffre d'affaires annuel a cependant totalisé 3,9 milliards, en progression de 12 % sur celui accumulé en 1999, indiquait hier ce géant de l'industrie alimentaire. L'acquisition de Landmark Group et de Hub Meat Packers a fa-

vorisé les ventes, notamment au quatrième trimestre jusqu'à hauteur de 1,1 milliard, soit 19 % de mieux qu'un an plus tôt.

Dans l'ensemble, le marché a été difficile pour les viandes, dans le porc surtout, mais Maple Leaf a obtenu une meilleure rentabilité avec sa division de la boulangerie, qui inclut Canada Bread. Cette dernière a investi au Québec, en janvier, en acquérant la totalité (contre 25 % jusque-là) de Multi-Markets, de La-

val. L'usine de transformation du porc de Brandon, au Manitoba, a quant à elle réduit ses pertes; de 20 millions au premier trimestre de 2000, elles étaient de 6,9 millions au quatrième. Selon le président, Michael McCain, «la division des viandes a certes connu une dure année financière mais nous sommes heureux de voir s'améliorer peu à peu les facettes de notre exploitation». À la Bourse de Toronto, le titre restait inchangé hier, à 8,66 \$.

# eToys sera mis en règlement judiciaire

AGENCE FRANCE-PRESSE

Los Angeles — L'américain eToys, un des derniers grands sites indépendants de vente de jouets en ligne, a annoncé hier qu'il allait se placer sous la protection de la loi américaine sur les faillites d'ici cinq à dix jours et fermer le site vers le 8 mars. «Après examen des possibilités stratégiques, il apparaît que les dettes, qui s'élevaient à 274 millions de dollars au 31 janvier 2001, dépasseront de façon substantielle dans tous les cas de figure la valeur de toute vente potentielle d'actifs», relève eToys dans un communiqué.

«La compagnie en conclut donc qu'elle n'a pas d'autre solution que la mise en règlement judiciaire», ajoute-t-elle. Les actions d'eToys n'ont plus de valeur, relève-t-elle également, en mettant en garde toute personne considérant un investissement sur le titre.

Le site estime également qu'il ne sera pas en mesure de remplir les conditions de la bourse électronique du Nasdaq pour rester coté et qu'il sera donc délisté «très prochainement, certainement plus tôt que la date initialement indiquée du 2 mai».

Fin janvier, le Nasdaq lui a donné 90 jours calendaires, soit jusqu'au 2 mai 2001, pour renouer avec un cours supérieur à un dollar. La réglementation du Nasdaq exige que le cours d'un titre soit supérieur à 1 \$ US pendant au moins 30 séances consécutives, faute de quoi celui-ci est délisté.

L'action eToys a clôturé à 3/32 dollar hier, très loin des 84 \$ US atteints à la fin 1999. La compagnie a réitéré qu'elle disposait de liquidités pour poursuivre son activité jusqu'au 31 mars seulement et qu'elle avait prévenu tous ses salariés de leur licenciement d'ici le 6 avril. Environ 1000 emplois sont concernés.

# MCKENZIE

SUITE DE LA PAGE B 1

L'offre entièrement au comptant représente une prime de 8 % sur la valeur de l'action de Mackenzie au moment du dépôt de l'offre et une prime de 35 % sur le cours de l'action du mois de novembre, quand un premier prétendant, C. I. Fund Management, a fait une offre d'achat pour Mackenzie.

Pour la direction de Mackenzie, le dossier est clos. «Le conseil d'administration de Mackenzie n'a reçu aucune offre qui propose une plus grande valeur aux actionnaires de Mackenzie que l'offre du groupe Investors», peut-on lire dans la circulaire.

Le processus de vente de Mackenzie est en cours depuis trois mois. Après s'être débarrassé de la première offre non sollicitée de C. I. Fund Management, la direction de Mackenzie a reçu celle de AIC et de la Caisse de dépôt, sans grand enthousiasme. Les négociations ont traîné en longueur jusqu'à l'apparition du groupe Investors, qui semble avoir remporté sinon la mise, du moins l'assentiment de la direction de la compagnie. Pour s'assurer que la caisse et AIC ne reviendront pas à la charge, la direction de Mackenzie a accepté de s'imposer des frais de 180 millions, ce qui représente 1,30 \$ l'action, en cas de résiliation de l'entente de principe conclue avec Investors.

Si la Caisse de dépôt et AIC décident de renchérir, ils devront tenir compte de ces frais de résiliation de 180 millions, qui appauvriraient d'autant la compagnie qu'ils convoitent.

La Caisse de dépôt détient 5 % des actions de Mackenzie et son partenaire AIC en possède 19 %, directement ou par les fonds qu'il détient. Ils n'ont pas le pouvoir de bloquer la transaction avec Investors, qui est conditionnelle au dépôt de 66 2/3 % des actions en circulation de Mackenzie.

# Relais d'affaires



LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

LAURENTIDES / SAINTE-ADELE

## HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Chambres magnifiques et salles de réunion confortables dans un cadre exceptionnel à Sainte-Adèle, Restaurant couronné \*Table d'Or du Québec en 1998\* et \*America's Top Table 1998 numéro 1 au Québec par Gourmet Magazine\*, fine cuisine régionale et cartes des vins élaborées, toutes les activités à proximité.

450-229-2991

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU

## HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Médaille de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. (514) 856-7787

LAURENTIDES / SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS

## MANOIR SAINT-SAUVEUR

Hôtel de villégiature «4 étoiles», situé au cœur du village de Saint-Sauveur. 220 magnifiques chambres et 13 salons de réunion. Activités sportives intérieures et extérieures. Forfait Affaires: à partir de 60\$/pers./nuît, occ. double, incl. petit déjeuner, hébergement, stationnement intérieur, 2 pauses café, équipement AV de base, frais de service.

(450) 227-1811 (Mtl direct) 1-800-361-0505  
www.manoir-saint-sauveur.com

QUÉBEC / VIEUX-QUÉBEC

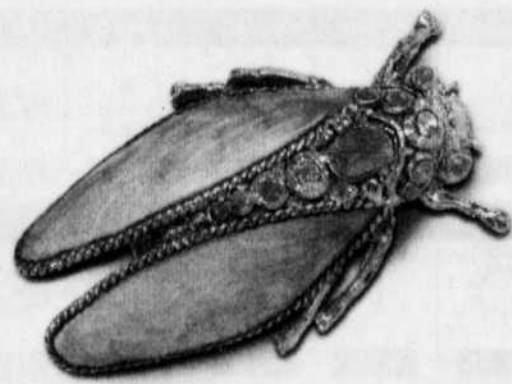
## MANOIR VICTORIA

Situé au cœur du Vieux-Québec, cet hôtel 4 étoiles au cachet européen unique a récemment été rénové et agrandi au coût de 12 millions \$. 145 chambres et suites - 7 salles de réunions et banquets - restaurant fine cuisine (20 % de rabais le soir) - resto-bistro Le Saint-James - piscine intérieure - club de santé - sauna - stationnement intérieur avec service de valet. Programme corporatif à partir de 95 \$ par nuit en occ. simple ou double.

www.manoir-victoria.com

Renseignez-vous sur nos forfaits • réunions. 1-800-463-6283

Pour annoncer, contactez Jean de Billy au 985-3322 ou au 1-800-363-0305



# La cigale et le boni.

La cigale ayant épargné toute sa vie se trouva fort bien pourvue quand la retraite fut venue.

Grand bien lui fit d'avoir opté pour le REER à taux progressif Placements Québec encaissable chaque année. Ses épargnes grandissaient régulièrement grâce à des taux avantageux garantis et fixés pour dix ans. La beauté de ce récit, c'est qu'elle avait droit à un bien meilleur taux d'intérêt la première année grâce à un généreux boni.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Pour la région de Québec, composez le 521-5229. 1 800 463-5229

7,50 %  
la dixième année

5,35 %

la première année incluant le boni de 1 % pour les nouveaux fonds REER

# REER à taux PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec Placements Québec

ÉCONOMIE

États-Unis: pas de récession immédiate mais les risques sont élevés

REUTERS

Washington — L'économie américaine évitera la récession cette année, mais les risques augmentent car l'activité des entreprises rétrograde nettement, a dit hier un groupe d'économistes.

L'Association nationale des économistes d'entreprises (NABE) prévoit aussi une baisse des taux d'intérêt à court terme, une moindre hausse des prix de détail et un taux de chômage plus élevé en 2001 par rapport à 2000.

La NABE attend une croissance positive aux États-Unis, mais un ralentissement du taux annualisé à 0,6% au premier trimestre 2001 et à 1,9% au deuxième trimestre avant un rebond au second semestre.

Procès de Microsoft en appel La Cour rabroue le gouvernement américain

PETER KAPLAN REUTERS

Washington — Le juge Harry Edwards, chargé de superviser l'audition de Microsoft dans le cadre de son procès en appel, s'en est pris hier au gouvernement américain dont les poursuites ont abouti à une décision de justice ordonnant la scission du géant du logiciel en deux entités.

Le juge en appel s'est interrogé sur le bien-fondé de la procédure, dans la mesure où le démantèlement de Microsoft pourrait favoriser l'émergence d'un éditeur concurrent et la création d'un nouveau monopole.

document écrit récapitulant ses arguments, que la scission serait une solution disproportionnée et inappropriée dans la mesure où sa conduite n'a jamais dépassé le cadre de la loi.

Le ministère de la Justice et les 19 États qui poursuivent l'entreprise ont, pour leur part, demandé la confirmation du verdict prononcé en juin dernier par le juge Thomas Penfield Jackson.

La diffusion de Netscape

Richard Urowsky, avocat de Microsoft, a ouvert les débats en expliquant aux sept juges de la cour d'appel que la large diffusion du navigateur Web Netscape était un argument suffisant pour rejeter l'ensemble des accusations. En première instance, la justice avait estimé que la firme de Redmond avait cherché à éliminer son concurrent.

Rien de ce qu'a fait Microsoft n'a exclu Netscape d'une quelconque part de marché, a-t-il déclaré. De nombreux analystes estiment que la Cour d'appel, qui s'est prononcée en sa faveur dans une affaire similaire en 1998, représente la meilleure chance pour Microsoft de casser, ou tout au moins d'atténuer, le jugement prononcé le 7 juin 2000 par le juge Thomas Penfield Jackson.

La Cour d'appel, qui a ouvert l'audience par la question de l'abus de position dominante dont l'entreprise est suspectée dans le secteur des systèmes d'exploitation, se penchera ensuite sur les allégations selon lesquelles Microsoft aurait intégré illégalement son navigateur Web Explorer à Windows. Elle procédera demain à l'audition des représentants du gouvernement.

Hausse du déficit du compte des voyages

PRESSE CANADIENNE

Le déficit du compte des voyages internationaux a augmenté en 2000, les Canadiens ayant dépensé comme jamais auparavant, rapportait hier Statistique Canada. Ainsi, les voyageurs ont dépensé 18 milliards à l'étranger, un record et une hausse de 6,7% comparé à 1999; les non-résidents ont de leur côté apporté 15,7 milliards à l'économie canadienne, en avance de 4,2% sur 1999.

Ce déficit du compte tient surtout au record de 47,2 millions de voyages hors frontière par des Canadiens en 2000, 1,6% de plus qu'en 1999 et une première croissance depuis 1996. Les étrangers sont venus 48,6 millions de fois au Canada, un recul de 0,9% et premier des huit dernières années.

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet: www.offres.ledevoir.com

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340 Sur Internet: www.offres.ledevoir.com Courriel: avisdev@cam.org

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-256637-010 COUR SUPÉRIEURE SATYANAND PANDAY Demandeur RUBY GARCIA GUADARAMA Défendresse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-22-053136-005 COUR DU QUÉBEC LE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT ME ALAIN BELIVEAU Partie demanderesse ADAM LONTY Partie défendresse

MOTS CROISÉS

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

- HORIZONTELEMENT 1 - Lime de section triangulaire. 2 - Épanchement d'un liquide séreux dans la cavité péritonéale. 3 - Famille de poissons osseux. 4 - Aracée tropicale. 5 - Président des États-Unis 1969-1974. 6 - Soldat. 7 - Vieux. 8 - Rotule. 9 - Mamelle. 10 - Appareiller. 11 - Refus. 12 - Partie de l'arbre. VERTICALEMENT 1 - Délicatesse. 2 - Mouvement politico-religieux.



APPELS D'OFFRES

La présente publication ne constitue pas un avis d'appel d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer aux avis d'appel d'offres diffusés par l'Intermédiaire des babillards électroniques CIEC ou MERX.

Dossier 84728900 \* Réfection de la toiture au 270, 14' Avenue, Senneterre (Québec). Clôture: 2001-03-29 à 5 h à Rouyn-Noranda.

Dossier 86382500 \* Entretien de l'équipement mécanique et électrique, fourniture des produits chimiques et assistance technique pour le traitement des eaux au 335-337, rue Moreault et au 393, rue Vanier, Rimouski (Québec). Clôture: 2001-03-29 à 15 h à Rimouski.

Dossier 86713500 \*\* Aménagement au 500, rue de la Faune, Québec (Québec). Clôture: 2001-03-22 à 15 h à Québec.

Dossier 83419401 Déménagement au 500, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec). Clôture: 2001-03-13 à 15 h à Montréal.

Dossier 86537700 (2) et (3) Entretien ménager au 8081, chemin Brassard, Saint-Michel-des-Saints (Québec). Clôture: 2001-03-13 à 15 h à Montréal.

Dossier 86573900 Aménagement au 500, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec). Clôture: 2001-03-13 à 15 h à Montréal.

Dossier 85999100 (8) Entretien ménager au 208, rue Henri-Bourassa, Papineauville (Québec). Clôture: 2001-03-19 à 15 h à Hull.

Dossier 86123800 Entretien ménager au 900, 7' Rue, Val-d'Or (Québec). Clôture: 2001-03-29 à 15 h à Rouyn-Noranda.

Les documents seront en vente à compter du 1er mars 2001. Les documents seront en vente à compter du 28 février 2001. \* Sont admis à soumissionner les firmes ayant une place d'affaires dans une région administrative Centre-du-Québec (17).



AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal, à ses assemblées ci-après mentionnées, a adopté les règlements suivants:

Assemblée du 18 octobre 2000: Règlement 89-42 "Règlement modifiant le règlement 89, tel que modifié, concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Montréal."

Ce règlement est entré en vigueur le 27 décembre 2000, date de la signification par la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole d'un avis attestant que ce règlement respecte les orientations et projets du gouvernement du Québec en matière d'aménagement sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Ce règlement et son document d'accompagnement peuvent être consultés au Secrétariat de la Communauté, 1550, rue Metcalfe, bureau 1407, Montréal, ainsi qu'au bureau de chaque municipalité faisant partie du territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Assemblée du 21 février 2001: Règlement 158-1 "Règlement modifiant le règlement 158 concernant le Régime de retraite des cadres de la Communauté urbaine de Montréal et remplaçant le règlement 108, tel que modifié."

Ce règlement est réputé être entré en vigueur le 1er janvier 1998 et peut être consulté au Secrétariat de la Communauté, 1550, rue Metcalfe, bureau 1407, Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-256637-014 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT GREFFIER-ADJOINT RASALINGAM VANNIASINGHAM. Partie demanderesse. HAMAARAVATHANY NADARAJAH. Partie défendresse. ASSIGNATION ORDRE est donné à THAMAARAVATHANY NADARAJAH de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est St. Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-256637-012 COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT KERBY PERARD. Partie demanderesse. FRANCES PHILIPPE. Partie défendresse. ASSIGNATION ORDRE est donné à THAMAARAVATHANY NADARAJAH de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est St. Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

ORDRE est donné à FRANCES PHILIPPE de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est à MONTRÉAL, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du PRÉSENT avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la Déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de FANCES PHILIPPE. Lieu: MONTRÉAL Date: 23 février 2001 Michel Pellerin Greffier adjoint

PRENEZ AVIS QUE la compagnie 2438-2202 Québec Inc., ayant son siège social au 550, boulevard Guimond, Longueuil, Québec demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Signé, le 22 février 2001. DUNTON RAINVILLE s.e.n.c. Avocats de la compagnie

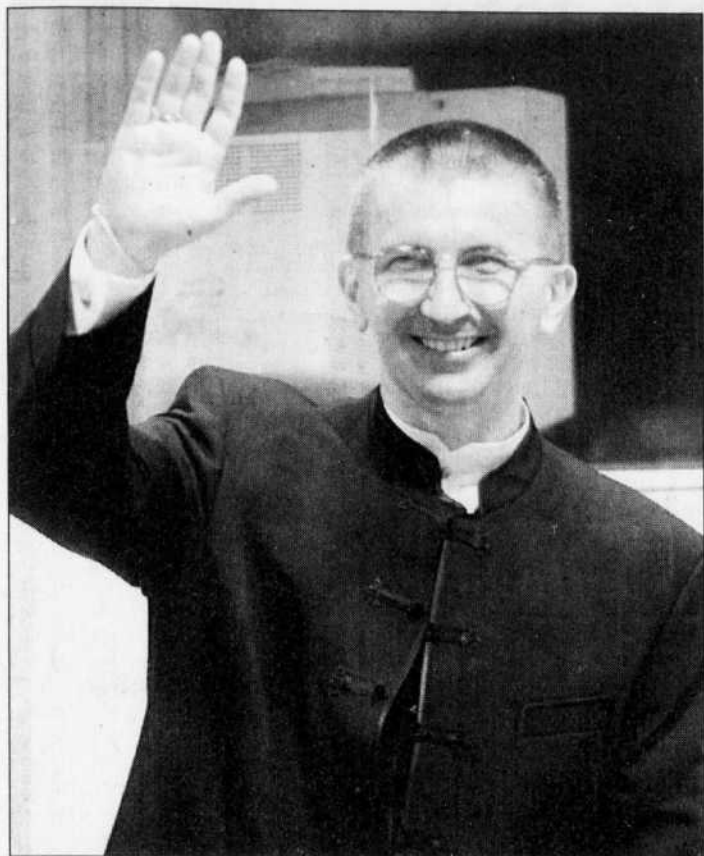
LA MÉTÉO section with weather forecast for Montreal and a map of Quebec showing temperatures and weather icons.

Météo-Conseil section with weather forecast for Quebec and Ottawa, and contact information for Météo-Conseil.

LE DEVOIR

## LE MONDE

Les crimes de guerre



L'ancien dirigeant croate Dario Kordic a eu le temps de saluer, hier, avant que le TPI rende son verdict.

## Vingt-cinq ans au premier politicien jugé par le TPI

L'ancien vice-président de l'entité croate est responsable du massacre de centaines de Musulmans

AGENCE FRANCE-PRESSE

La Haye — Le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie a condamné hier le premier responsable politique jugé dans son enceinte, le Croate de Bosnie Dario Kordic, à 25 ans de prison pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Dario Kordic est le premier et le plus haut responsable politique jugé à ce jour par le TPI. Il a notamment exercé la position de vice-président de l'entité croate auto-proclamée pendant la guerre de Bosnie (1992-1995).

Son co-accusé, le Croate de Bosnie Mario Cerkez a écopé d'une peine de 15 ans de prison également pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Dario Kordic, 40 ans et son co-accusé Mario Cerkez, 41 ans, ont été reconnus coupables pour leur responsabilité dans le massacre de centaines de Musulmans bosniaques dans la vallée la Lasva (Bosnie centrale), dans une période allant de novembre 1991 à mars 1994.

Tout en le désignant comme «le chef politique effectif de la région lorsque la majorité des crimes ont été commis», les juges du TPI, ont estimé que Dario Kordic n'appartenait pas «aux échelons les plus élevés du commandement de la campagne de persécution».

Dario Kordic «faisait partie de la campagne conçue et exécutée pour nettoyer ethniquement cette vallée des Musulmans bosniaques», concluent les juges. «Son rôle principal était de planifier et d'exécuter», poursuivent-ils. Selon eux, Dario Kordic n'était

pendant qu'un leader politique «régional». Ils l'ont ainsi condamné à une peine de 25 ans de prison. L'accusation avait réclamé la prison à perpétuité.

### Milosevic dans l'état

Le parquet de Belgrade s'apprête à inculper l'ancien président yougoslave Slobodan Milosevic pour l'achat d'une maison en 1999, a indiqué hier une source haut placée au sein de la coalition DOS au pouvoir. Selon cette source, le procureur a estimé que Milosevic pouvait être inculqué de faux et usage de faux concernant l'achat d'une maison dans le quartier huppé de Dedinje, à Belgrade.

S'il est reconnu coupable, Milosevic encourt trois ans de prison, ajoute la source sous le couvert de l'anonymat.

L'état judiciaire se resserre sur les principaux responsables de l'ancien régime yougoslave, après l'arrestation samedi de l'ex-chef de la police secrète, Rade Markovic.

Ce dernier, qui occupait une position influente sous Milosevic, a été appréhendé dans le cadre d'une enquête sur un accident de voiture survenu en octobre 1999 et dans lequel le leader de l'opposition, Vuk Draskovic, avait été légèrement blessé, et quatre de ses associés tués.

Milosevic, de son côté, pourrait aussi être inculqué d'abus de pouvoir et d'enrichissement illégal, a-t-on ajouté de même source.

Les chefs d'inculpation n'ont pas encore été signifiés à l'intéressé parce que l'enquête a été élargie à d'autres suspects et qu'elle se poursuit, explique-t-on.

La réunion de cinq heures du Comité central du parti a été houleuse

## Les travaillistes, déchirés, disent oui à Sharon

Seulement 753 membres du Comité central sur 1700 ont participé au vote à bulletins secrets

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tel-Aviv — En proie à la crise la plus profonde de son histoire, le parti travailliste israélien a finalement décidé hier de participer à un gouvernement d'union nationale dirigé par le premier ministre élu de droite Ariel Sharon.

Les partisans de l'union nationale menés par l'ancien premier ministre Shimon Peres l'ont emporté par 66 % contre 32,2 % et le reste s'est abstenu, a déclaré le secrétaire général du parti Raanan Cohen à l'issue d'une réunion houleuse de cinq heures du Comité central du parti à Tel-Aviv.

Mais seuls 753 membres du Comité central, qui en compte 1700, ont participé au vote à bulletins secrets, traduisant ainsi la gravité de la crise d'identité que traverse le parti depuis la défaite cuisante de son chef Ehoud Barak à l'élection du 6 février face à Sharon.

Peres, qui doit prendre provisoirement la direction du parti, a appelé les «opposants à l'union na-

tionale à respecter la majorité des deux tiers qui s'est dégagée et à ne pas boycotter le gouvernement».

«Ce vote constitue une victoire pour Israël et le parti travailliste», a-t-il ajouté en affirmant que le futur cabinet «sera un gouvernement qui agira dans un esprit de paix».

Le Comité central a également décidé de se réunir demain ou jeudi pour désigner, par vote, les huit ministres qui représenteront le parti au gouvernement d'union nationale. Les travaillistes doivent obtenir notamment les ministères de la Défense, des Affaires étrangères, du Commerce et de l'Industrie, des Transports et de l'Agriculture.

Le Likoud, le parti de Sharon, s'est félicité du vote travailliste. «Finalement, le parti travailliste a choisi de se joindre à nous», a déclaré un porte-parole du Likoud.

Sharon, avant de former son cabinet, doit s'entendre avec ses alliés religieux dont le puissant parti ultra-orthodoxe Shass (17 députés), la Liste unifiée de la Torah (5 députés), ainsi que ses alliés de droite potentiels comme le Parti national religieux (5 députés), le parti russophone Israël Be Aliya (4 députés) et deux formations d'extrême droite, Israël Beteinou (4 députés) et l'Union nationale (4 députés). Il a jusqu'à fin mars pour former son gouvernement, faute de quoi des élections générales auraient lieu.

Avant le vote d'hier, Peres a plaidé, dans un discours passionné devant le Comité central, pour la participation de son parti à un gouvernement d'union nationale. «Le temps est venu d'écouter la voix du peuple qui veut l'unité nationale», a lancé celui qui a été pressenti pour diriger la diplomatie israélienne.

Il a adjuré les travaillistes d'entrer dans un gouvernement Sharon en raison des «dangers régionaux» qui pèsent sur la sécurité d'Israël, en mentionnant le fait que «dans une région pas très éloignée d'ici, l'Irak se prépare à se doter de l'arme nucléaire». Il s'est déclaré convaincu que Sharon poursuivrait le processus de paix israélo-arabe, car «le sens des réalités l'emporte sur l'idéologie».

Avant lui, le ministre sortant des Affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, un opposant à la cohabitation, a estimé que l'entrée dans un gouvernement Sharon transformerait les travaillistes en «otages» de la droite et de l'extrême droite.

Sur le terrain, la violence s'est poursuivie et un Palestinien de 17 ans a été tué par des tirs de soldats israéliens près de Ramallah en Cisjordanie, portant à 420 le nombre des personnes tuées depuis le début de l'Intifada, le 28 septembre: 345 Palestiniens, un Allemand, 13 Arabes israéliens et 61 autres Israéliens.

Les pays arabes se sont montrés solidaires de Bagdad

## Powell est prêt à assouplir les sanctions contre l'Irak

ASSOCIATED PRESS

Tirant les leçons des reproches faits par plusieurs interlocuteurs arabes, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, devrait recommander au président George W. Bush d'assouplir les restrictions sur les exportations de biens civils frappant la population irakienne, a annoncé hier un haut responsable américain ayant requis l'anonymat.

Des biens tels que des pompes à eau ou des réfrigérateurs pourraient ainsi être exclus du régime des sanctions, précisait-on de même source alors que Powell, au terme de la dernière journée de sa visite au Proche-Orient et dans le Golfe arabo-persique, se trouvait hier soir à Damas où il s'entretenait avec le président Bachar el-Assad et son homologue syrien Farouk al-Chareh.

L'inflexion de la politique américaine est née des impressions recueillies lors de sa tournée qui l'a vu se rendre en Égypte, en Jordanie, en Israël et dans les territoires, au Koweït et en Arabie saoudite. Powell devrait soumettre ses propositions à Bush dès son retour à Washington ce soir.

Le haut responsable américain ayant requis l'anonymat a précisé que le régime des sanctions se concentrera plus sur les matériels militaires et allègera notamment les restrictions aux exportations qui font souffrir la population irakienne depuis dix ans. On précisait que l'administration consulterait les quatre autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU (Russie, Chine, Grande-Bretagne et France) et, à nouveau, les pays arabes.



Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell (à gauche), a été reçu, hier, par le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouq al-Shara, lors de son passage à Damas dans le cadre de sa tournée éclair au Proche-Orient.

### La guerre du Golfe

Un peu plus tôt, Powell avait participé aux cérémonies marquant le dixième anniversaire de la libération du Koweït après la guerre du Golfe, tenant à souligner à cette occasion: «Nous voulons que le monde sache que notre querelle n'est pas avec le peuple d'Irak, elle est avec le régime de Bagdad», a déclaré Powell, dont la tournée proche-orientale paraissait alors surtout destinée à battre le rappel contre Saddam Hussein.

En compagnie de l'ancien président américain George Bush, père de l'actuel locataire de la Maison-Blanche et du général Norman Schwarzkopf, qui commanda la coalition alliée en 1991, le secrétaire d'Etat a déposé une gerbe à l'am-

bassade des États-Unis en mémoire des 148 soldats américains morts lors de la campagne de libération du petit émirat pétrolier.

Le dernier jour de la tournée de Colin Powell se déroule au moment où se sont ouverts à New York des pourparlers Irak-ONU très attendus devant sortir de l'impasse qui empêche toujours les inspecteurs en désarmement de remettre les pieds sur le terrain depuis deux ans, ainsi qu'à rediscuter de la questions des sanctions. Le pessimisme était de mise avant l'ouverture des deux jours de discussions prévues entre le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le chef de la diplomatie irakienne, Mohammed Said al-Sahhaf.

EN BREF

### Bush aurait gagné de toute façon

(AP) — Le comptage manuel de 10 644 bulletins de vote non dépouillés dans le comté de Miami-Dade n'aurait pas donné assez de voix supplémentaires à Al Gore pour lui permettre de remporter la Floride, et donc la présidentielle 2000: il n'aurait gagné que 49 voix de plus, selon les quotidiens *Miami Herald* et *USA Today* d'hier. George W. Bush occupe la Maison-Blanche mais les démocrates estimaient qu'il aurait été battu si la Cour suprême américaine n'avait pas interrompu les opérations de comptage manuel. Ces quelques dizaines de voix supplémentaires de Miami Dade, venant s'ajouter à celles des comtés de Broward, Palm Beach et Volusia, où le camp démocrate avait obtenu un recomptage, n'auraient donc pas suffi à faire tomber la Floride dans l'escarcelle du vice-président.

### Charnier en Tchétchénie

(AP) — L'armée russe a pris le contrôle de l'enquête après la découverte d'une dizaine de cadavres dans un village abandonné de Tchétchénie, a-t-on appris hier de sources officielles. Les corps ont été découverts au cours du week-end dans le hameau de Dachny. Le crime a été attribué aux rebelles par l'armée fédérale, mais les ONG mettent en cause les autorités russes, ce qui rend douteuse une enquête militaire. Parmi les cadavres, tous tués par balles, il y a des femmes et des enfants. De plus, tous les cadavres étaient piégés aux explosifs.

### Amnesty épingle les exportateurs américains

(AP) — De nombreux sociétés américaines exportent des armes et autres matériels utilisés dans les pays destinataires à des fins de torture, a dénoncé hier Amnesty International en réclamant l'interdiction de ces ventes. Ces «instruments de torture» comprennent notamment des objets déclencheurs de décharges électriques, des fers et des menottes de pouce qui arrachent les chairs en cas de tentative d'évasion, rapporte la section américaine de l'organisation de défense des droits de l'homme basée à Londres. Si certains de ces objets sont interdits aux États-Unis, le ministère du Commerce délivre des licences d'exportation. Quelque 80 entreprises américaines sont impliquées dans ce commerce, et les principaux pays acheteurs sont l'Arabie saoudite, la Russie, Taïwan, Israël et l'Égypte, selon les chiffres du ministère du commerce américain.

## Marcos poursuit sa marche vers Mexico

AGENCE FRANCE-PRESSE

Juchitan — Le sous-commandant Marcos, chef de la guérilla du Chiapas, accompagné de 24 lieutenants, poursuivait hier sa marche sur Mexico suscitant l'enthousiasme de ses fidèles qu'il rassemble ainsi avant d'éventuelles négociations avec le pouvoir.

À bord d'un autocar blanc, Marcos et ses 24 lieutenants voyagent sans armes mais le visage caché derrière leur passe-montagnes noir. Seul German, dont l'identité, — Fernando Yanez — est connue, voyage à visage découvert.

La caravane effectue de courtes étapes pour organiser dans chaque village ou ville traversés des meetings de soutien au cours desquels la politique de Vicente Fox est généralement vivement dénoncée.

Le chef d'Etat mexicain a pourtant approuvé la marche zapatiste malgré de fortes résistances de l'armée, du monde des affaires et de certains politiciens, estimant qu'elle pourrait permettre, sinon de

conclure la paix du moins de reprendre des négociations, interrompues depuis septembre 1996.

Même si le chef de la guérilla a annoncé que son voyage avait pour but de défendre au parlement une loi en faveur des Indiens, il compte surtout sur son périple de 3000 kilomètres pour ranimer la flamme de son mouvement, apparu en janvier 1994, avec l'espoir d'une entrée triomphale à Mexico le 11 mars prochain.

«Marcos fait une campagne de prosélytisme», a résumé ainsi un journaliste mexicain.

Avant son départ, le chef de la guérilla s'en est pris vivement au président Vicente Fox mettant en doute sa volonté affirmée de parvenir à la paix, tout en excluant la possibilité d'une solution rapide du conflit du Chiapas.

Alors que le chef de la guérilla poursuit sa route, une campagne de signatures en faveur de la paix bat son plein à Mexico et dans les principales villes du pays, relayée par les principaux médias.

Les Dayaks continuent de semer la terreur

## L'épuration ethnique s'amplifie à Bornéo

ASSOCIATED PRESS

Palangkaraya — Devant la poursuite des violences dans le sud de l'île de Bornéo, où des bandes appartenant à l'ethnie dayake continuent de semer la terreur parmi les immigrés musulmans originaires de Madura, une île voisine de Java, le président indonésien Abdurrahman Wahid a ordonné le déploiement des forces spéciales afin de faire cesser des massacres qui ont déjà fait plus de 300 morts.

Les Dayaks, le peuple autochtone de la partie méridionale de cette île, ont réussi à chasser de nombreux Madurais, contraints de se cacher dans la forêt. Ils poursuivaient hier le siège de 15 000 colons réfugiés dans des camps de fortune qui attendent d'être évacués par le gouvernement.

La violence a gagné hier la capitale de la province du Kalimantan, Palangkaraya, située au cœur de l'île. Les Dayaks y ont brûlé des dizaines de maisons et de commerces appartenant à des Madurais qui ont cherché refuge dans un poste de police. Armés de lances et de machettes, les autochtones ont bloqué par ailleurs les routes de la capitale et menacé de mort les automobilistes qui tentaient de franchir leurs barrages pour fournir des véhicules aux Madurais.

Les forces de sécurité indonésiennes, critiquées depuis huit jours pour leur passivité face à ce bain de sang, n'ont pas tenté de ramener le calme dans les rues de Palangkaraya.

De nombreux Madurais ont fui jusqu'à Banjarmasin, sur la côte sud, en espérant que les affrontements ne s'étendraient pas jusque là. Selon le colonel Timbul Santuri,

porte-parole de la police à Jakarta, au moins 303 personnes ont été tuées mais des responsables locaux et des ONG pensent que le bilan véritable est plus proche du millier de morts. Le président du Parlement, Akbar Tandjung, a réclamé l'imposition de la loi martiale.

Le chef des Dayaks, Christopel Hutte, a averti que les massacres se poursuivraient jusqu'à ce que les «immigrés» aient quitté le Kalimantan jusqu'au dernier. «Tous les Madurais qui resteront dans la province seront tués», a averti un combattant dayak, Azan Tein.

LE DEVOIR

LES SPORTS

État de la réserve collective de sang. La réserve de sang: 5 jours. Groupes sanguins en demande aujourd'hui: B-, A-.

HORS-JEU

Le domaine des roches

Vous n'auriez pas dû mettre les pieds dehors dimanche. C'est d'ailleurs ce qu'ils racontaient à la météo samedi soir: surtout, ne sortez pas. C'est dangereux. Restez donc chez vous tranquilles et bien installés à regarder la TV.

Si vous avez pris votre courage par les cornes (ou votre taureau à deux mains, au choix, c'est bien de vos affaires ces affaires-là) et vous êtes quand même pointés à l'extérieur, vous aurez eu tôt fait de constater que les trottoirs se prétaient admirablement à un petit match de curling.

C'était donc le Tournoi des cœurs Scott, qui est en réalité le championnat féminin canadien mais qui est aussi l'un des rares événements sportifs au monde à présenter des annonces de papier de toilette — et d'essuie-tout et d'autres produits dont, à l'instar de l'amour, l'on ne prend jamais vraiment autant conscience de l'importance intrinsèque que lorsque l'on en est cruellement privé — à quelques centimètres du nœud de l'action, à savoir la maison.

Le tournoi de curling, donc, avait lieu cette année à Sudbury. Endroit déjà pittoresque, comme on peut le lire en toutes lettres sur le site «bilingue» du Scott Tournament of Hearts: «Donnez-vous en à cœur de joie. [...] Depuis 1982, Scott Paper Limited commandite le Tournoi des cœurs de Scott. Stompin Tom disait vrai dans sa chanson Sudbury Saturday Night... [...] En tant que ville abritant les géants miniers Falconbridge et INCO, Sudbury s'y connaît dans le domaine des roches y compris les pierres de curling. Même si Sudbury est traditionnellement reconnu comme la capitale minière du Canada, c'est en réalité notre industrie du sport et des loisirs qui nourrit notre économie croissante. C'est pour cette raison que Sudbury sera l'endroit idéal pour apporter votre famille et y vivre des expériences de curling inoubliables.»

Si d'aventure vous avez manqué de temps pour apporter votre famille, vous pouvez néanmoins vous transporter au site de l'Association canadienne de curling, où vous apprendrez le cœur léger qu'«Ottawa Est Choisi Pour La 2001 Brier», obtiendra la traduction de The Business of Curling par Le Curling, nos affaires et pourrez enfin voir répondre cette question qui vous brûle les lèvres depuis tellement longtemps qu'aucun baume ne suffit plus: «Quel sont les commanditaires appliqués au sport de curling?»

Quant aux résultats du tournoi, si vous voulez les connaître, vous vous débrouillerez bien pour les trouver tout seuls, hmmm?

Ah! Alex Rodriguez! Le joueur de balle qui ensoleille nos longues journées d'hiver, embue nos lunettes et nous pompe l'huile de ricin! A-Rod, où cas où vous l'auriez encore oublié pendant que vous étiez allés accueillir Isabelle Boulay à l'aéroport, est ce joueur d'arrêt-court qui a récemment obtenu un contrat de 252 millions \$US pour 10 ans des Rangers du Texas. Un être formidable selon sa fiancée, son agent, son gérant d'immeubles, son directeur de Caisse pop et son concessionnaire Porsche.

D'ailleurs, puisqu'on y est, notons que le terme «arrêt-court» est une traduction littérale et relativement déplorable du hongrois «shortstop». Le mot a été inventé au siècle dernier, alors que le baseball ne savait pas encore qu'il était destiné à de vraiment très grandes choses (mais ça n'a rien à voir); celui qui jouait à cette position avait alors l'habitude de se placer à l'entre-champ, de manière, admirez la clarté du concept, à arrêter les coups courts, par opposition aux coups longs qui se rendaient jusqu'à la vache. Il s'est graduellement intégré au champ intérieur jusqu'à devenir un deuxième-but de l'autre bord du but, mais n'a jamais pour autant rien perdu de sa dénomination. Personnellement, nous pensons qu'«inter» est sémantiquement plus idoine, mais n'avez crainte, nous n'en faisons pas d'ulcère.

Donc, A-Rod s'est présenté il y a quelques jours au camp d'entraînement des Rangers, et devinez un peu ce qu'il a dit? Il a dit: «Je suis presque embarrassé et j'ai presque honte de ce contrat.» Sous-entendu: est-ce que cela ne serait-il pas un peu trop par rapport à ce qui serait juste assez, voire bien en masse? On remarquera l'usage judicieux du «presque», qui montre bien qu'il n'y a rien d'absolu en ce bas monde et qui répond avant qu'on ne le pose à la question: mais pourquoi t'as dit oui alors? Mais c'est quand même quelque chose.

En tout cas, au-delà de cette belle demi-contrition, A-Rod crée des remous. Au moins trois joueurs, Gary Sheffield (Dodgers), Barry Bonds (Giants) et Frank Thomas (White Sox) brillent depuis quelques jours qu'ils ne pourront offrir leur 110 sachant qu'un autre gagne tellement plus qu'eux. Thomas, notamment, a boycotté les quatre premiers jours du camp des Sox, lui qui ne gagnera que 9,9 millions \$US pendant chacune des six prochaines saisons. On raconte qu'au prix où sont rendus le pain et le lait, le pauvre ne peut juste plus joindre les deux bouts, et qu'il ne peut entrer dans le vestiaire de son équipe sans se sentir profondément humilié.

Sans compter que tout le monde rit de lui parce qu'il se fait exploiter. jldion@ledevoir.com

Adieu les séries pour le Canadien

Reste le rôle de trouble-fête

FRANÇOIS LEMENU PRESSE CANADIENNE

Philadelphie — La principale source de motivation chez un joueur de hockey n'existe plus à Montréal. Les séries ne sont plus qu'un lointain mirage alors que le Canadien se retrouve à 15 points des Hurricanes de la Caroline installés au huitième rang de l'Association de l'est.

C'est plus difficile de motiver les joueurs, admet Guy Carbonneau, qui ne s'est jamais retrouvé dans pareille situation de toute sa carrière. C'est plus dur parce qu'il n'y a rien au bout du chemin.

Cette absence de motivation se lit sur le visage des joueurs. Au retour de l'entraînement à Voorhees, les joueurs sont

rentrés à l'hôtel comme s'ils étaient des condamnés à mort. Les visages étaient sombres, voire fermés. On ne rigole plus dans l'entourage du Canadien.

Que faire alors? «Il est important que l'équipe continue de progresser, fait valoir Carbonneau. Pour ça, les joueurs doivent travailler. Certains pour prouver qu'ils méritent un poste, d'autres pour améliorer leur contrat. Ça finit toujours par être une question d'argent, qu'un joueur joue à Montréal ou en Chine.»

Les 19 derniers matchs serviront aussi à évaluer le personnel en place. Déjà, le Canadien accorde un essai sérieux au défenseur Matthieu Descôteaux. L'ailier gauche Francis Bélanger a également l'occasion de faire ses preuves dans la Ligue nationale. D'autres joueurs pourraient être rappelés des Citadelles de Québec après la date limite des transac-

tions, le 13 mars prochain.

«On veut voir quel genre de joueurs ils sont, explique l'adjoint de Michel Therrien. On doit penser à l'avenir et bâtir pour le futur. L'organisation aura des décisions à prendre d'ici le prochain camp d'entraînement.»

D'ici là, le Canadien doit aussi remporter des matchs.

«On ne veut pas terminer l'année avec un dossier de 0-22, prévient l'ancien capitaine du Tricolore. C'est pourquoi on doit travailler à parfaire notre système et s'assurer que les joueurs sont tous sur la même longueur d'onde. On veut aussi jouer les trouble-fête d'ici la fin de la saison. On peut prendre plaisir à battre les équipes qui luttent pour une place dans les séries ou pour un meilleur classement. Notre défi, finalement, sera de garder un bon esprit de corps.»



HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Table with 6 columns: G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows for Ottawa, Buffalo, Toronto, Boston, Montréal.

Section Atlantique

Table with 6 columns: G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows for Philadelphia, New Jersey, Pittsburgh, NY Rangers, NY Islanders.

Section Sud-Est

Table with 6 columns: G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows for Washington, Carolina, Florida, Atlanta, Tampa Bay.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Table with 6 columns: G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows for Detroit, St. Louis, Nashville, Chicago, Columbus.

Section Nord-Ouest

Table with 6 columns: G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows for Colorado, Vancouver, Edmonton, Calgary, Minnesota.

Section Pacifique

Table with 6 columns: G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows for San Jose, Dallas, Phoenix, Los Angeles, Anaheim.

Hier

- Ottawa à N.Y. Rangers, Floride au New Jersey, San Jose à St. Louis, Vancouver au Minnesota, Dallas à Calgary.

Aujourd'hui

- Chicago à Washington, 19h00, Montréal à Philadelphie, 19h00, Phoenix à Boston, 19h00, Buffalo à Ottawa, 19h00, New Jersey à N.Y. Islanders, 19h30, Caroline à Atlanta, 19h30, Los Angeles à Nashville, 20h00.

Demain

- Phoenix à Columbus, 19h00, San Jose à Toronto, 19h30, Pittsburgh à Montréal, 19h30, Floride à N.Y. Rangers, 19h30, St. Louis à Edmonton, 21h00, Dallas à Vancouver, 22h00, Detroit à Anaheim, 22h30.

Camp d'entraînement des Expos

Le sourire d'Urbina

RICHARD MILO PRESSE CANADIENNE

Jupiter — Il y avait un animal sur la colline au camp des Expos, hier. Il avait sorti les crocs et on pouvait l'entendre rugir. Ce n'était vraiment pas le temps de s'y frotter.

Ugueth Urbina est plus bête que jamais. Il refuse de parler aux journalistes mais il est éloquent au monticule. Pendant environ 15 minutes, il a lancé comme s'il n'avait jamais été opéré.

La chemise sortie du pantalon, re-troussant constamment ses manches et faisant quelques mimiques, il a effectué 45 lancers et les trois frappeurs à lui faire face — Mark Smith, Curtis Pride et Andy Tracy — ont passé un mauvais quart d'heure. Urbina lançait lors d'un exercice au bâton pour la deuxième fois après avoir subi deux arthroscopies au coude droit l'an dernier.

«Il a très bien lancé et il était très heureux par la suite, a dit Felipe Alou au sujet de son releveur n° 1. C'est incroyable ce que la médecine peut faire maintenant. J'ai été opéré à deux reprises et j'ai deux grosses cicatrices pour le prouver. Il est difficile de penser qu'il a été opéré. Il avait une bonne vélocité et un bon changement de vitesse. Sa balle glissante n'était pas à son niveau habituel mais il ne veut probablement pas trop s'en servir au début du camp. C'est un animal au monticule, a-t-il signalé. Il n'a peur de rien. L'an passé, il voulait lancer à la suite de sa première opération. Il est important pour nous. Urbina a été le pompier de l'année en 1999 et l'an passé, il a obtenu plus de retraits au bâton [22] que de manches lancées [13 manches et un tiers] pendant le peu de temps qu'il a lancé.»

Urbina, âgé de 27 ans, a raté la majeure partie de la saison l'an dernier. Il a ressenti des pincements au coude le 9 mai et son

nom a été inscrit sur la liste des blessés trois jours plus tard. Le droitier de Caracas au Venezuela a réussi huit sauvetages en 13 occasions. Sa moyenne de points mérités s'est élevée à 4,05.

Alou était placé au champ gauche quand Urbina a effectué ses premiers tirs. Au camp d'entraînement, il se place souvent seul au champ extérieur pour observer le travail des lanceurs et des frappeurs.

Environ une demi-heure plus tard, le gérant des Expos était posté au champ droit pour regarder lancer Bobby Munoz, un droitier de six pieds sept pouces qui a déjà lancé avec les Phillies de Philadelphie.

Munoz, qui aura 33 ans le 3 mars, bataille pour l'obtention d'un poste en relève. Il a signé un contrat avec les Expos en tant que joueur autonome des ligues mineures. «Il y aura des décisions à prendre», a conclu Alou.

FORMULE 1

Dans l'ombre des ogres

PATRICE BURCHKALTER AGENCE FRANCE-PRESSE

Melbourne — Honda et BMW, les deux motoristes et les écuries qu'ils fournissent, BAR et Jordan pour le Japonais, Williams pour l'Allemand, abordent avec de fortes ambitions le Championnat du monde de Formule 1, dont le coup d'envoi sera donné cette fin de semaine en Australie à Melbourne.

Les déclarations d'intention ont été claires. Derrière le duo Ferrari/McLaren-Mercedes sans doute encore inaccessible cette saison, toute autre qu'une 3<sup>e</sup> place au classement des constructeurs serait considérée comme un échec pour ce trio. D'où une lutte dans l'ombre des ogres qui promet d'être intense.

«L'an passé nous avions délibérément placé nos objectifs très bas. Notre 3<sup>e</sup> place fut une grosse surprise. Cette fois, en revanche, les objectifs sont bien supérieurs», a d'ailleurs annoncé Frank Williams.

«À défaut de combler d'entrée l'écart avec Ferrari et McLaren, nous voulons nous en rapprocher assez pour profiter du moindre problème mécanique pouvant les affecter», a ajouté de son côté Gerhard Berger, co-responsable de BMW Motorsport.

Si Williams-BMW repousse à 2002 l'ambition de jouer le titre, il n'empêche que l'équipe anglo-allemande compte bien accrocher des victoires, deux ou trois, dès cette année. La barre a été placée très haut pour Ralf Schumacher et le promoteur Colombien Juan Pablo Montoya.

Le manufacturier Michelin pourrait peut-être les aider, les pneus français se présentant comme une arme redoutable sur certains tracés, dans certaines conditions. Comme le redoute Ron Dennis, patron de McLaren-Mercedes.

Chez BAR-Honda aussi le succès est programmé. «Nous devons finir au moins 3<sup>e</sup> et gagner des courses», a même asséné Craig Pollock, le directeur général de l'équipe. Après le bond avant effectué par l'équipe en 2000, une 5<sup>e</sup> place qui n'a cependant pas satisfait les responsables, ni Jacques Villeneuve, le pilote, l'implication plus importante de Honda autorise cette saison tous les espoirs.

Erreur

D'autant que BAR présente une paire de pilotes homogène, expérimentée et talentueuse avec le



TOSHIYUKI AIZAWA REUTERS

Olivier Panis et Jacques Villeneuve présentent le nouveau moteur de Honda, le RA001E V10, qui devrait aider l'écurie BAR à atteindre ses objectifs pour la saison 2001: une troisième place au championnat des constructeurs.

du francophone, Olivier Panis-Jacques Villeneuve. «Nos deux pilotes s'estiment et il y aura une émulation qui va rejallir sur tout le monde au sein de l'équipe», n'a pas manqué de souligner Pollock.

Le Français compte bien profiter de son expérience de pilote-essayeur McLaren pour porter BAR vers les sommets. Et lui-même par la même occasion. Villeneuve espère bénéficier de l'expérience de son coéquipier pour retrouver les sensations de la victoire.

Les derniers essais à Kyalami, avec une nouvelle configuration aérodynamique, ont ainsi conforté les pilotes dans leurs espoirs. Panis comme le Canadien attendent avec impatience le rendez-vous de Melbourne. Pour être définitivement rassurés, en sachant que rapidement, dès le premier Grand Prix européen à Imola, de nouvelles évolutions sont attendues.

Quant à Jordan, l'équipe irlandaise se doit d'effacer une année 2000 bien terne. Résultats décevants en raison d'une fiabilité souvent prise en défaut, fuite des cerveaux, avec notamment le départ du directeur technique chez Benetton-Renault, Eddie Jordan a dû user de toute sa persuasion, sa faconde, son charisme pour assoier le futur de l'équipe.

En obtenant une motorisation officielle de Honda, le «boss» donnait un formidable coup de «boost» à l'écurie. «L'arrivée de Honda représente pour nous un engagement total dans l'optique de remporter le Championnat, n'a pas hésité à déclarer Jordan. C'est aussi beaucoup de pression sur nos épaules mais c'est aussi une formidable occasion que nous ne retrouverons sans doute jamais. Cette fois, si nous échouons ce sera notre faute.»

Cette occasion, Heinz-Harald Frentzen et Jarno Trulli sont prêts à la saisir.

Championnats du monde de ski

Le dopage vole la vedette

AGENCE FRANCE-PRESSE

Helsinki — Le skieur de fond finlandais Janne Immonen a été contrôlé positif lors des Championnats du monde de ski nordique à Lahti, qui se sont terminés dimanche, et a été suspendu pour deux ans, a annoncé hier la Fédération finlandaise de ski.

Les examens effectués sur Immonen, 32 ans, membre de l'équipe victorieuse du relais 4x10 km jeudi, ont décelé le produit prohibé hydroxyethyl starch (HES), qui augmente le volume du plasma. L'équipe finlandaise devrait perdre sa première place au profit de la Norvège qui avait terminé deuxième.

C'est le second membre de l'équipe finlandaise à avoir été contrôlé positif lors des Mondiaux. Jari Isometsae, avait été contrôlé positif à l'issue de l'épreuve de fond 15 km classique jeudi 15 février, jour de l'ouverture des Mondiaux de Lahti, puis à l'issue de la poursuite le samedi suivant et disqualifié. Les analyses avaient décelé le même produit trouvé dans les urines de Immonen.

Il a été également suspendu pour deux ans, une sanction qui doit encore être entérinée par le Conseil de la Fédération internationale de ski lors de sa prochaine session en mai.

La Fédération finlandaise de ski a également annoncé le renvoi de trois entraîneurs Antti Leppävuo, Kari-Pekka Kyroo et Jarmo Riski. Les docteurs Pirkka Maekelae et Juha-Pekka Turpeinen avaient démissionné samedi soir, se sentant mis en cause dans le cadre de l'affaire Isometsae.

Hier, le quotidien finlandais Helsingin Sanomat a révélé qu'un sac supposé appartenir à la Fédération finlandaise de ski et contenant des produits dopants avait été retrouvé à Helsinki et envoyé à la police la semaine dernière. Parmi ces médicaments, figurait le produit prohibé hydroxyethyl starch (HES).

EN BREF

Après Pékin, Osaka

Osaka (AFP) — La commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO) a entamé hier sa mission d'inspection d'Osaka, candidate à l'organisation des jeux Olympiques 2008, par la visite d'une île artificielle où la ville espère accueillir les premiers olympiades sur l'eau. Les membres de la commission ont passé trois heures sur Maishima, l'une des trois îles artificielles dans la baie d'Osaka où la plupart des installations olympiques seraient construites, et où les compétitions d'athlétisme, de football et de natation ainsi que les cérémonies d'ouverture et de clôture auraient lieu. Les villages d'accueil des athlètes et de la presse se trouveraient sur les îles adjacentes. Pour marquer sa différence avec Pékin, Osaka a mis l'accent hier sur ce que la deuxième ville du Japon considère comme ses forces: ses installations et le respect des droits de l'homme. Le maire d'Osaka, Takafumi Isonuma, a insisté dans ses propos à la commission sur des valeurs telles que la liberté, l'égalité, la paix mondiale et les droits de l'homme. La visite à Osaka est, après Pékin, la deuxième étape d'une tournée de la commission qui se poursuivra à Toronto et Istanbul, pour s'achever à Paris fin mars. Le rapport de la délégation devrait être rendu public à la mi-mai.

• CULTURE •

TÉLÉVISION

# Ceux qu'on n'oublie pas

**L**e gars déambulait entre les tables depuis un bon moment déjà. A l'occasion, un projecteur venait le chercher dans la salle; il poursuivait alors son soliloque à voix haute. Il avait l'air hagard et le regard perdu, un peu triste. Ses gestes étaient hésitants et sur son visage, on devinait les traces d'une lutte intérieure qu'il menait loin de nous.

Dans la salle, les rires étaient discrets. Ça avait beau être une pièce de théâtre, les gens ne savaient pas trop comment réagir à ce curieux personnage qui ne montait même pas sur scène. De temps en temps, une réplique un peu loufoque venait ajouter à sa confusion. Puis, le coup de grâce: vers la fin du spectacle, l'homme s'arrête une fois de plus. Il fouille dans ses poches, trouve un papier et lit ces quelques mots qui retentissent

**Ce n'est un secret pour personne que les galas télévisés servent avant tout d'activité de promotion auprès du grand public**

lui disent plus rien: «*Mon nom est Claude Jutra.*» C'était *Cabaret Neige noire*, on riait jaune, on en sortait avec les bleus, blancs comme des draps, parce que c'était cruel, désespéré, sans appel et sans quartier.

En fin de semaine avaient lieu deux séances télévisées de congratulations publiques à l'endroit du merveilleux monde du cinéma. L'une était française, avait des problèmes de son et remettait des César à des artistes qui marchaient sur des œufs pour rester dans le ton guindé de la soirée. Oh, il y a bien eu quelques tentatives d'humour, mais ceux qui s'y risquaient ne le faisaient pas sans un air coupable de collégiens, conscients de déplaire à un parterre de gens sérieux qui n'entendent pas à rire quand il s'agit de célébrer le cinéma français, ce monument.

L'autre soirée remettait des Jutra, elle était québécoise et tricotée serrée. Tellement serrée, en fait, qu'il semblait tout aussi opportun de s'excuser de porter un nom grec que de préciser que la comédienne Véronique Leflaugui est non seulement «*très talentueuse*», mais aussi «*très québécoise*».

Bon, on ne va pas s'enfermer dans les fleurs du tapis quand on sait qu'il peut éventuellement se dérouler jusqu'à l'ouverture sur le monde. Robert Lepage était mandaté pour nous le rappeler, lui qui l'a foulé plusieurs fois dans cette direction; il a d'ailleurs pu témoigner que de l'autre côté de l'ouverture, les frontières du vaste monde dépassaient heureusement celles de la France, où le cinéma québécois reste un exotisme inoffensif.

De toute façon, ce n'est un secret pour personne que les galas télévisés servent avant tout d'activité de promotion auprès du grand public, celui d'ici qui, à défaut de porter la culture à bout de bras, fait grimper les cotes d'écoute. Se célébrer un di-



manche soir à la télé a pour but de rappeler qu'un milieu donné existe, quel paradoxe, en dehors du petit écran.

Vous la cohérence de la soirée des Jutra: tout le monde y est allé de sa petite annonce pour mettre le cinéma québécois sur la map. Robert Lepage avec son *pep talk* internationaliste. Roger Frappier avec une invitation à voir en salles les films nommés. Jean-Claude Labrecque avec son cri d'alarme pour la Cinémathèque québécoise. Michèle Cournoyer avec son apologie du studio d'animation de l'ONF. Comme il est varié, le cinéma québécois. Comme il a beaucoup à offrir. Bilan du gala télévisé: un seul film sort du rang, laissant dans l'ombre le reste de la production. La remise du Jutra du meilleur film s'est faite sans fébrilité aucune: le comédien qui révélait le nom du gagnant l'a fait machinalement, confirmant une évidence pressentie par tous.

Qu'on se comprenne bien: *Maelström* a d'indéniables qualités et ses succès sont certes justifiés. Mais huit Jutra? Dont celui du meilleur scénario? Ouf. Tenez-vous le pour dit: si vous n'avez qu'un film québécois à voir cette année, c'est donc celui-là. On a beau vous lancer des p'tites vitres entre deux remerciements, il faudra repasser pour que soit promue une industrie plutôt qu'un film.

Malaise

Vous le savez aussi bien que moi, pas de gala qui soit sans cet exercice ambigu de l'hommage obligé. Malaise, malaise, malaise. Vrai qu'il vaut mieux les saluer de leur vivant, même si c'est déjà enfoncer un clou dans le cercueil. Ils ne sont pas morts, mais ils ne sont plus ce qu'ils étaient. On les avait perdus de vue et lorsqu'on les exhibe, bonjour le pincement au cœur. Il y a quelques années, à la cérémonie des Oscar, on honorait ainsi Satyajit Ray, un cinéaste indien apprécié en Occident. Les images satellites nous montraient un grabataire tout juste apte à agiter la main en baragouinant quelques remerciements inaudibles.

Il y avait Darry Cowl, honoré à la soirée des César, triste comme un clown vieilli qu'on ramène sur la piste. Mais vous avez en tête Gilles Carle. Devant le micro, il s'est dit «sans voix» avant que sa compagne ne vole à la rescousse, le prenne par la main et l'épaula courageusement alors qu'il recevait un trophée qui lui promet une place, avec Claude Jutra, parmi ceux qui ne s'oublient pas. Tels vont parfois les hommages. On n'y peut rien. C'est cruel, désespéré, sans appel et sans quartier.

## Le MAL impatient



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

**LE MAL** (Mouvement pour les arts et les lettres) organisait hier une manifestation dans les rues de Montréal, point culminant d'une tournée de pression dans les régions du Québec entreprise au cours des dernières semaines. L'action du MAL vise à «réclamer un soutien financier pour les arts et les lettres de la part des gouvernements du Québec et du Canada». Le MAL demande des crédits supplémentaires et récurrents de 45 millions pour le Conseil des arts et des lettres du Québec et une centaine de millions pour le Conseil des arts du Canada. La manifestation, lancée à 11h30, comprenant cinq arrêts au centre-ville, a rassemblé plus de 800 artistes, écrivains et travailleurs culturels, selon les organisateurs. Peu après, la ministre de la Culture et des Communications du Québec Agnès Maltais rencontrait des journalistes pour faire le point sur une éventuelle Politique du patrimoine (voir le texte en page B 8). Elle a laconiquement déclaré qu'elle était «tout fait d'accord» avec les artistes qui réclament la récurrence de la hausse des budgets alloués au CALQ. L'an dernier, Québec a haussé d'une vingtaine de millions l'enveloppe du Conseil et d'autres organismes de soutien aux arts. La ministre a aussi souligné que le MAL réclame de l'argent supplémentaire d'Ottawa mais n'«interpelle» pas très souvent le fédéral...

PATRIMOINE

# Les talibans détruisent des statues millénaires

AGENCE FRANCE PRESSE

**P**aris — La décision des talibans de détruire toutes les statues pré-islamiques en Afghanistan est «une catastrophe culturelle mondiale», a déclaré l'ancien directeur général de l'archéologie et conservateur des monuments historiques d'Afghanistan, Zémar Tarzi, lundi à Paris.

«Je suis sidéré par cette nouvelle. Je ne comprends pas. Il faut sensibiliser d'urgence l'opinion mondiale devant cette action inadmissible», a ajouté M. Tarzi, maître de confé-

rence à l'université de Strasbourg et qui fut directeur général de l'archéologie afghane de 1972 à 1979. Le chef suprême des talibans au pouvoir à Kaboul, le mollah Mohamed Omar, a ordonné hier la destruction de toutes les statues en Afghanistan y compris celles des époques pré-islamiques, ont annoncé des sources officielles. L'UNESCO, interrogée, n'avait pas encore réagi officiellement hier en fin de journée.

**Creusés dans le roc**  
«L'Afghanistan est le pays qui a

le patrimoine le plus important du monde en statues bouddhiques», souligne M. Tarzi, notant que «sur les deux plus grands Bouddhas debout creusés dans le roc à Bamiyan dans le centre du pays — l'un de 55 m de haut, l'autre de 38 m —, le moins haut avait eu la tête déjà endommagée par les talibans».

«Par ailleurs, les peintures murales de la voûte qui abrite le plus grand des deux Bouddhas [datés entre le IV<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècle après J.C.], ont également été endommagées. Enfin, l'un des Bouddhas latéraux a été totalement détruit. Je

comprends d'autant moins cette décision iconoclaste qu'il était question de restaurer des statues du musée de Kaboul détruites dans les bombardements survenus pendant la guerre civile. En 1992, le musée avait été détruit et pillé par les moudjahidins, mais il était question que les talibans les récupèrent».

L'Afghanistan compte parmi ses plus importants sites archéologiques celui de l'ancienne Bactriane, au nord-est du pays (II-III<sup>e</sup> siècle av. J.C.) et le site de Hadda, à l'est, dans la région de Jallalabad, très riche en statues gréco-boud-

diques modelées en stuc et en argile, trouvées dans les monastères. Dans le passé, alors que certains talibans zélés s'attaquaient à des «idoles» d'une religion non islamique, le mollah Omar avait publié plusieurs décrets ordonnant la protection de ces chefs-d'œuvre artistiques et archéologiques.

Le décret visant à la destruction des statues intervient alors qu'une équipe de diplomates occidentaux est arrivée à Kaboul pour enquêter sur des destructions par les talibans d'œuvres d'art du musée de Kaboul.

• À LA TÉLÉVISION •

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Virginie	La Facture	Bouscotte		Enjeux / Le Règne des enfants uniques		Le Téléjournal/Le Point	Sport		Découverte (23:18)	
TVA	Le TVA 18 heures	Piment fort	Planète animale	Avoir su...	Histoires de filles	Km/h	Tribu.com		Le TVA	Le Grand Blond... / Pierre Lebeau	Sports / Lot. (23:51)	Pub (23:57)	
TQ	Macaroni tout garni	Les Choix de Sophie	Les 400 Coûts	Cultivé et bien élevé	Documentaires / Chercheurs d'orchidées...		Une famille...	La Face cachée...	Branché	L'Effet Dussault	Les 400 Coûts	Le Présent du passé	
TQS	Le Journal (17:00)	Flash / P. Huard	CNM	Coroner	Cinéma / LE SPÉCIALISTE (6) avec Sylvester Stallone, Sharon Stone				Le Grand Journal	110%	Phantômes	Flash	Sexe et Confidences
RDI	RDI Junior	Actions	Le Journal	Maison neuve	La guerre du Golfe	Le Téléjournal et Le Point			Maison neuve	Le Canada aujourd'hui	artistes	Téléjournal	
TV5	Pyramide	Jrnl suisse	Journal	Tout le monde en parle / Bernard Lavilliers					Temps présent	Jrnl belge	Soir 3	Journal	
D	Contact Animal	Cap sur les îles	Édifices en péril	Biographies / M. Arbour	L'Homme de six millions				Le Magazine Santé	Cinéma / SUR UN ARBRE PERCHÉ (4)		Cinéma	
VIE	...beauté!	Copines...	Cinéma / MISE EN ACCUSATION (5) avec J. Woods	Specimen ...Boys	Specimen	Daniel Boucher Live...	Hip Hop					Clip	
MP	Top5M+	vj.musiqueplus.com											
MXK	Hard Rock / Meat Loaf	Ed Sullivan	Pop up...	Musicographie	Single...	Sting	Hard Rock / Meat Loaf	Musicographie				Pop up...	
VRAK	Razmoket	Godzilla	Eric...	Le Loup...	Dawson	La Vie à cinq			X-Men ...le pire	Simpson	Ned, triton	Super Zéro	
TF	La Classe...	...Nanas	...Mimi?	Daria	...le pire	Angela...	Simpson / Super Zéro		Sports 30 Mag	...les lignes	Caravanning	Randonnée	
RDS	Ce soir	Sports 30	Hockey / Canadiens - Flyers						Le Joyau de la couronne	L'Histoire à la une		Cinéma	
HISTORIA	Face cachée... U2	L'Histoire à la une	Guerra et Conflits	Histoire maritime...					Combats de femmes			Matrix	
SÉRIES +	Direction: Sud	L'Hôpital Chicago Hope	Le Clown	Science@Z									
CANAL Z	Highlander	...nerdz	Technofolie	Croisières... du monde					X Files/Anthologie	...nerdz	Star Trek		
EVASION	Le Goût... D'ici &...	Le Touriste	Motoneige	Croisières... du monde					Vidéo Guide	D'ici &...	Montagnes	Destinat.	
TFO	Unique...	Volt	Panorama	Good Morning, Kosovo	Destination / Lune	Jazz Collection	Panorama	Volt					
CBC	CBC News: Canada Now	Songwriters' Circle	Market...	Venture	DaVinci's Inquest	The National	National	Music...	...Britain			Bridges	
CTV (Mont.)	Pulse	Access H.	DAG	JAG	Dark Angel	The Associates	CTV News	Pulse					
GBL	... (17:30)	Canada...	Blackfly	E.T.	That '70s...	3 Sisters	Frasier	Dharma...	NYPD Blue	Prime Bus.	Sports	Arrest (0:05)	
TV0	Anne of...	Mechanics	Changing...	...Health	Studio 2		North Square		Exhibit A	On Stage	Studio 2		
ABC	News	CBC News	Spin City	Frasier	The Mole		State of the Union		NYPD Blue	News	... (23:35)	Politi. (0:06)	
CBS	News	CBS News	E.T.	JAG			Address		Judging Amy		Late Show (23:35)		
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	Frasier	3 Sisters			Dateline NBC		Tonight Show (23:35)		
FOX	Sabrina	Drew Carey	7th Heaven	That '70s...	Titus		Nova / Cancer Warrior		Roswell	...of Heart	Star Trek: Voyager		
PBS (33)	NewsHour	Business...	Burt Wolf	Secrets of the Pharaohs	Nova / Anna Karenina (1/2)		From Swastika...		Frontline	BBC News	Charlie Rose		
PBS (57)	BBC News	Night. Bus.	NewsHour	Masterpiece Theater									
CTV (Garr.)	News	Wheel of...	Jeopardy	The Mole	The Associates	Big Apple	CTV News	News			Open (0:05)		
A&E	Night Court	NewsRadio	Law & Order	Biography / S. Hamilton	Target Stars on Ice	IR: Cold Case Files	Law & Order						
BRAVO	Jazz Box: Brian Blade...	Videos	Chet Atkins	Journey...	Wired for Sound: A Guitar Odyssey	NYPD Blue	NYPD Blue						
DISCOVERY	Crocodile Hunter	@discovery.ca	Wild Discovery	Survival: How to Survive	Greatest Mysteries	@discovery.ca	...Hunter						
HISTORY	For Valour	Archaeolo.	Hist. Bites	Mansions	Great Train Stories	Secrets of the Dead	Indian Journeys	Tour of Duty					
NEWSWORLD	BBC News	Bus. News	CBC News	Health...	Counterspin	The National	Rough Cuts	Counterspin					
SHOWCASE	ENG	Dead Man's Gun	Hope Island	F/X	Cinéma / THE DECALOGUE #8 (3) avec Maria Koscielkowska								
LEARNING	Paramedics: Force Five	Real America	Trauma - Life in the ER	Maternity Ward	Storm in a D-Cup	Trauma - Life in the ER	Maternity						
LIFE	Pet Project	Pet Friends	Shift TV	TV Guide	Zoo Diaries	Real World	Extra	The Lofters	...Families	...for Love	Zoo Diaries	Real World	Extra
TSN	Off, Record	Sportsdesk	NBA Basketball / Cavaliers - Raptors				In the Paint		NBA Basketball / Mavericks - Grizzlies				
SPORTSNET	Sportscent.	Gamenight	Hockey / Sabres - Sénateurs						Sportscentral	Cool Shits	Last Word	Sportscent.	
YTV	Boy Meets	Sailor...	Saddle...	Caitlin's...	Grade Alien	Dragon Ball	Gundam	Noah...	...the Band	L. Sullivan	Student...	Caitlin's...	...Served?
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

## NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon



### GRANDS REPORTAGES

Dix ans après la guerre du Golfe une enquête sur Saddam Hussein, réalisée par PBS de Boston.

RDI, 20h

### ENJEUX

Reportage sur le phénomène de l'enfant unique: il a remplacé les familles de plusieurs enfants et certains spécialistes estiment qu'il est asocial et trop gâté.

Radio-Canada, 21h

### L'AFFAIRE DREYFUS

Un vieux film de 1958 avec José Ferrer sur la célèbre affaire.

Historia, minuit

## LE DEVOIR

## CULTURE

## Hausse du nombre de productions télé et cinéma

LE DEVOIR

En hausse de 12 % par rapport à l'année précédente, l'industrie canadienne de la production cinématographique et télévisuelle a atteint les 4,4 milliards en 1999-2000. C'est ce que révèle le rapport *L'Industrie canadienne de la production cinématographique et télévisuelle*, publié par l'Association canadienne de production de films et de télévision et par l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec. Toutes deux représentent quelque 500 maisons de production d'un océan à l'autre. Le document a été rédigé avec le concours du Patrimoine canadien et de PricewaterhouseCoopers.

C'est l'Ontario, avec 33 % du volume national de production (plus de 1,4 milliard), qui constitue le centre le plus important du pays, mais le Québec le suit de près avec 31 % du volume (1,4 milliard). En Colombie-Britannique, les activités, également en hausse, ont passé le cap du milliard. Entre 1995 et 1999, les industries de la production de films et de matériel audiovisuel ont affiché une croissance annuelle moyenne de 9,1 %, se développant six fois plus rapidement que les industries de la diffusion et des télécommunications. Alors que la production télévisuelle en 1999-2000 n'a connu qu'une croissance de 1 %, celle qui vise le marché des salles de cinéma a grimpé de 51 %. Malgré tout, elle ne totalise que 29 % du volume global.

L'industrie canadienne de la production cinématographique et télévisuelle génère de façon directe ou indirecte 119 000 emplois. Elle est en pleine mutation toutefois, à l'heure des fusions, de la mondialisation et de l'explosion d'Internet, et son visage se modifie à grande vitesse.

Le patrimoine transversal  
Vers une Politique gouvernementale d'ici un anSTÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

La ministre de la Culture entend doter le Québec d'une Politique et d'une Loi du patrimoine culturel d'ici un an. La mesure sera assortie d'un plan d'action quinquennal. Le grand principe du «partage des richesses» et du «partage des responsabilités» guidera l'ensemble des futures actions gouvernementales.

Mme Agnès Maltais a confié hier ces intentions générales à un petit groupe de journalistes réunis dans ses bureaux de Montréal. La rencontre proposait en fait la première manifestation d'intentions de la part du gouvernement depuis le dépôt du rapport *Notre patrimoine, un présent du passé*, l'automne dernier. Le document émanant du Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec, était dirigé par Roland Arpin, directeur général du Musée de la civilisation.

«S'il y a une politique [du patrimoine culturel], elle sera gouvernementale», dit Mme Maltais qui établit à la blague un parallèle avec les «compétences transversales» de la réforme de l'éducation. La ministre prend acte de la définition enrichie du patrimoine (linguistique, paysager, industriel, etc.) adoptée par le rapport Arpin et en appelle à la mobilisation de «tous les échelons de la société, du citoyen à l'ensemble des paliers politiques».

Mme Maltais veut particulièrement intéresser les municipalités à la protection et au développement du secteur. Les nombreux problèmes posés par le cas du mont Royal seront débattus au sien d'un comité conjoint de la ville en fusion et du ministère. La mi-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La ministre responsable, Agnès Maltais.

nistre se dit aussi d'accord avec la recommandation du rapport concernant la création d'un groupe de travail spécial sur la question des archives.

Dans ce contexte de responsabilités partagées, l'État favoriserait une approche pédagogique et conserverait notamment un rôle de «chien de garde». «[La coercition] n'est pas l'approche privilégiée, dit la ministre Maltais. Une loi, ça se change. Mais quand la population aime son patrimoine et veut le préserver, ça tient pour deux cents ans. Je préfère miser sur la responsabilisation et l'éducation.»

Cela dit, de son aveu même, il serait étonnant que le prochain budget, attendu en mars, dégage des fonds pour ce secteur. «Il faudra attendre le budget suivant», dit-elle.

## Nominations au CALQ

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Québec a élargi la composition du conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres (CALQ) à au moins un représentant de «milieux autres qu'artistiques», comme le recommandait la Commission de la culture en avril 2000. Par contre, l'État n'a pas suivi l'idée de confier la présidence du conseil «à une personnalité du milieu culturel».

Marie Lavigne, directrice générale du CALQ, conserve la présidence du conseil d'administration jusqu'en octobre 2001. La liste des nominations a été adoptée la semaine dernière par le conseil des ministres.

«Compte tenu [du fait] que le cumul des deux fonctions peut s'avérer,

dans certaines situations, une contrainte à [la] liberté de parole et d'action, nous estimons qu'un conseil d'administration présidé par une personne n'appartenant pas à l'organisation du CALQ permettrait d'assumer ce rôle de représentation avec plus de latitude», jugeait le rapport de la Commission parlementaire de la culture. La proposition relayait la suggestion de plusieurs mémoires déposés par des organismes culturels l'hiver dernier. Au Conseil des arts du Canada, la fonction est scindée.

La députée libérale Line Beauchamp, membre de la Commission, explique que Mme Lavigne aurait pu conserver son titre de p.-d.g. du CALQ et qu'un nouveau poste de président du conseil d'administration aurait pu être créé. Mais bon, elle s'indigne surtout du fait que la

ministre de la Culture Agnès Maltais n'ait pas encore rencontré la Commission parlementaire pour faire le point sur les dizaines d'autres recommandations du rapport sur le CALQ et la SODEC.

Cependant, conformément à l'une de ces suggestions, Suzanne Masson, vice-présidente de la Banque Laurentienne, fait son entrée au conseil d'administration. Elle se joint à d'autres nouveaux membres: Louise Desjardins (écrivaine), Johanne Dor (directrice de La Rotonde), Youssef El Jaï (directeur général du Centre d'arts médiatiques PRIM), Marie-Jeanne Musiol (photographe), Lorraine Vaillancourt (chef d'orchestre), Rychard Thériault (comédien) et David Homel (écrivain). Quatre autres administrateurs sont reconduits dans leurs fonctions.

## Festival Montréal en lumière

## Bilan lumineux

BERNARD LAMARCHE  
LE DEVOIR

Les lumières se sont éteintes définitivement sur l'édition 2001 du Festival Montréal en lumière, samedi dernier, alors que les tables ont été nettoyées dimanche. L'Équipe Spectra qui organise le tout est bien consciente qu'il reste quelques petits changements à apporter, mais le bilan est toutefois positif. La chose se précise, de nouveaux projets sont annoncés et quelques réglages seront effectués, en route vers la troisième édition de l'événement, qui aura lieu l'an prochain une semaine plus tard, soit du 14 février au 3 mars 2002.

«Vous avez devant vous des gens de bonne humeur, un peu fourbus, mais contents du déroulement des deux dernières semaines.» Michel Labrecque, président-directeur général du Conseil d'administration du Festival, entamaït ainsi, en compagnie d'Alain Simard, son fondateur, la conférence de presse-bilan. «De façon générale, le festival a été mieux perçu, mieux compris. Les gens, peut-être à cause de l'unité de temps, d'espace et de temps se sont dit: «bon, il y a un festival.» Ce sont là les plus grands acquis de cette édition, précise Labrecque: «Les gens ont compris ce qu'on voulait faire.» À la blague Simard commentait cette nouvelle, disant que comme organisateur «on avait aussi mieux compris ce qu'on voulait faire du festival».

Plus de 320 000 festivaliers ont assisté à l'un des trois volets du Festival, faisant de l'événement, selon Labrecque «un membre de la grande famille des festivals» montréalais. Le défi lancé à la rude saison hivernale est donc relevé. 184 623 personnes auraient visité le site festivalier, malgré les intempéries — le premier week-end avait été soufflé par des vents violents —, pour assister, pendant

13 jours, aux animations et au Symposium des œuvres en lumière, dans lequel Nicolas Reeves, pour *La Sixième diffractale*, a remporté le prix du public.

Le succès a été tel que, dès le premier soir, le festival a dû faire face à une pénurie de guimauves. Ce succès a-t-il porté ombrage au volet des arts de la table? Loin de là. Ce volet a connu également le succès, plus de 118 000 personnes s'y sont attablées, 90 000 dans les 48 restaurants associés au festival, alors que 18 700 menus festival ont été vendus. Dix à 15 % des festivaliers seraient venus de l'extérieur de Montréal.

Les deux grands spectacles gratuits, les samedis, ont attiré 9000 personnes au Complexe Desjardins, pour le concert-spectacle réunissant l'ensemble I Musici et le Cirque Éloize, et 11 000 personnes, pour le spectacle du Théâtre Dame de Cœur. Il n'en fallait pas plus, devant ces succès, pour que Simard conclue «que les gens voulaient à Montréal d'un festival d'hiver».

Le déficit accumulé est de 300 000 \$. Les deux tiers de cette somme étaient prévus comme frais de développements stratégiques. Les 100 000 \$ restants viennent d'imprévus causés par les intempéries (bris d'équipement) ou des conflits à la Place des Arts. D'ici cinq ans, on prévoit que le festival atteindra sa vitesse de croisière.

Le party de clôture sera l'an prochain mieux publicisé, le jumelage consolidé avec le Festival Lyon Lumière. Un volet scientifique sur la nutrition pourrait être ajouté. D'autres rues devraient être illuminées, le site principal densifié. C'est ce volet qui prendrait le plus d'ampleur et deux kilomètres de la rue Sainte-Catherine seraient éclairés. La prochaine édition inclura le mardi gras. Succédant à la danse, le volet culturel du Festival 2002 sera placé sous le signe de l'art vocal.

## THÉÂTRE

## Prompt voisinage

## VOISINS

Texte: Gilles Arteau. Conception et mise en scène: Robert Faguy. Caméra et voix: Philippe Beaufort. Scénographie: Anne Robert et Lucie Fradet. Images: Jean-François Côté et Robert Faguy. Costumes et accessoires: Anne Robert. Décors: Groove Design et Michel Saint-Onge. Voix: Pascal Lacroix et Marie-Louise Nadeau. Avec Nicole Champagne et Robert Faguy. Présenté par Arbo Cyber théâtre (?) au théâtre La Chapelle jusqu'au 3 mars.

## SOPHIE POULIOT

Même l'individu le plus flegmatique n'est pas à l'abri de la brutalité. Comme tout organisme animal qui se respecte, l'humain, lorsqu'il est attaqué, riposte. Et avec assez de vigueur pour que son autorité soit reconnue. Mais l'autre, généralement, ne reste pas là. S'ensuit une escalade de la violence pouvant mener jusqu'aux plus profonds abîmes de la rage et de la cruauté. C'est de ce phénomène universel que traite la création interdisciplinaire *Voisins*, présentée par Arbo Cyber théâtre (?) dans le cadre de l'événement *Vassistas*.

Au fond de l'espace scénique est diffusé le court métrage de Nor-

man MacLaren, *Neighbours*, primé par un Oscar en 1952. On y voit deux voisins se disputer avec véhémence la propriété d'une fleur. Sur la scène, deux performeurs, muets, s'amuse. De ce jeu naît une compétition. Cette concurrence engendrera l'agressivité qui elle-même se muera en violence. Le jeu se transformera en combat où ballons de plage, élastiques et bouteilles de plastique serviront d'armes dont l'efficacité croîtra avec la férocité des assauts. C'en sera bel et bien fini du bon et courtois voisinage. Le tout est filmé par un caméraman-narrateur se trouvant dans l'aire de jeu, voire, bien souvent, dans le cercle immédiat des deux protagonistes.

Cette présence d'un tiers au beau milieu d'un duel, si elle se veut l'image des médias captant et retransmettant en direct les images de la guerre — banalisant ainsi génocides et autres drames humains — gêne tout de même la concentration du spectateur. Qui plus est, la pauvreté des images retransmises, pratiquement inintelligibles, fait en sorte que celles-ci n'apportent rien à l'aspect visuel de la production. Néanmoins, il semble qu'il y ait eu, lors de la première, des problèmes techniques réduisant l'impact des images filmées.

Autre incident technique, de taille celui-ci, la moitié des casques d'écoute remis aux spectateurs ne transmettaient pas les interventions des deux commentateurs. Ainsi, certains, dont j'étais, n'ont pu entendre une compétition. Ne devrait-on pas contribuer à la résolution du conflit? L'auditoire est appelé à prendre partie, à intervenir, à tout le moins verbalement, dans la rixe qui se déroule sous ses yeux.

Évidemment, l'agressivité est contagieuse. Elle monte inexorablement tant sur scène que dans les gradins. Peut-être aurait-il été intéressant, vu le thème, de créer une rivalité entre les spectateurs des deux moitiés de la salle, comme cela avait été amorcé au début de la pièce. Le choix artistique, tout autre, fut d'impliquer l'auditoire dans l'action se déroulant sur scène. Pourquoi pas? Cependant, cette option contribue-t-elle à faire partager au public l'expérience de l'escalade de la violence? Sans la par-

tager nécessairement, il y réfléchit. Il songera aux dangers de l'innocente compétition qui, très souvent, sème insidieusement la discorde, si puérils que puissent être ces combats. Il s'interrogera aussi sur les extrêmes où conduit la colère.

De surcroît, outre les points déjà mentionnés, la performance interdisciplinaire d'Arbo Cyber théâtre (?) suscite un autre questionnement: jusqu'où peuvent aller des artistes pour que leur message se rende bien à destination? Car Nicole Champagne et Robert Faguy, visiblement, souffrent. La première est fouettée avec une tige de styromousse, le second, asséné de coups de bidon vide, pour ne citer que deux exemples des afflictions que subissent les improvisateurs. La «vérité» — au sens où l'on entend le terme dans la traduction de l'expression *reality show* — des douleurs infligées est telle qu'on a cru voir apparaître, vers la fin de la première représentation, une blessure rougeâtre sur le dos d'un des artistes. Il faut, sans nul doute, croire en la valeur de l'œuvre pour ainsi s'y livrer sans réserve. *Voisins* tire une grande part de son intérêt de cet enthousiasme brut... ou devrait-on dire brutal?

LE THÉÂTRE DE LA MANUFACTURE PRÉSENTE

## LE MONUMENT

... On ne peut faire autrement que suivre cette pièce avec nos yeux, notre cœur et même notre corps. L'idée, par son urgence, est immense, les interprètes, marqués, sont happants. La totale quoi! Jennifer Couëlle, La Presse.

Une œuvre majeure, d'une force inouïe, un moment de théâtre des plus substantiels et extraordinairement offert aux spectateurs. Jean Lessard, *scimontreal.com*

Une pièce forte et sensible. Le Devoir

Un texte fort. Les deux comédiens sont absolument extraordinaires. La mise en scène de Martine Beaulne est absolument efficace. Allez voir Le Monument. Marie-Louise Arsenault, *Flash*



DE COLLEEN WAGNER TRADUCTION DE CAROLE FRÉCHETTE

MISE EN SCÈNE: MARTINE BEAULNE

AVEC: MAXIME DENOMMÉE ET MONIQUE MERCURE

ASSISTANCE À LA MISE EN SCÈNE: ALLAIN ROY

CONCEPTEURS: MARC-ANDRÉ COU LOMBE - HU-Y PHONG DOAN - DANIEL FORTIN DANIEL LÉVESQUE - LARSEN LUPIN - JACQUES LEE PELLETIER - GUY SIMARD

13 FÉVRIER AU 24 MARS

4559, PAPINEAU  
LE DEVOIR RÉ.S.: (514) 523-2246

LA LICORNE

## CONCOURS où est SOPHIE?

Suivez la trace de SOPHIE, ça pourrait vous mener au

## FESTIVAL D'AVIGNON EN FRANCE

Regardez Les Choix de Sophie à Télé-Québec,  
du lundi au vendredi à 18 h 30.

Reprises: lundi au jeudi à 23 h 30, vendredi 22 h 30 et du lundi au vendredi 13 h 00\*.

Une capsule par émission vous montrera où est Sophie.

Inscrivez sur le coupon-réponse ci-joint le nom de l'édifice culturel devant lequel vous avez aperçu Sophie ainsi que la date de diffusion originale\* de l'émission. Envoyez-le par la poste dès aujourd'hui à: Concours "Où est Sophie?" 1720, rue Du Canal, Montréal (Québec), H3K 3E6

Le tirage d'une trousse de survie culturelle\*\* aura lieu les vendredis 2, 9, 16 et 23 février ainsi que le 2 mars 2001 à l'émission. Cinq (5) trousse à gagner d'une valeur approximative de 150 \$ chacune.

Et lors du tirage final du 9 mars 2001, courez la chance de gagner un voyage pour deux (2) personnes au Festival d'Avignon\*\*\* d'une valeur approximative de 4 950 \$

La valeur totale des prix est d'environ 5 700 \$.



## BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

No de tél. (rés.) \_\_\_\_\_ No de tél. (bur.) \_\_\_\_\_

Nom de l'édifice culturel \_\_\_\_\_

Date de diffusion originale de l'émission \_\_\_\_\_

Un seul coupon-réponse par enveloppe. Les fac-similés reproduits manuellement et les lettres manuscrites sont acceptés. 18 ans et plus. Résidents du Québec seulement. Aucun achat requis. Les règlements du concours sont disponibles auprès de Pixcom, Télé-Québec, Le Soleil et Le Devoir.

\* Assurez-vous de noter la date originale de diffusion sur le coupon-réponse.

\*\* Les trousse de survie culturelle comprennent chacune une paire de billets pour un spectacle, une paire de billets pour le cinéma, un disque compact et un livre.

\*\*\* Le grand prix inclut le vol pour deux (2) personnes avec Air Tansat, le transport jusqu'à Avignon, sept (7) nuits d'hôtel ainsi qu'une allocation forfaitaire de 1 400 \$. Départ le 9 juillet; retour le 17 juillet 2001.

LE SOLEIL LE DEVOIR PDX.com Hydro Québec Télé-Québec